

SCOT du Pays de Pont-Château / Saint-Gildas-des-Bois

Pièce 1 : Rapport de présentation
Pièce 1-2 : Etat initial de l'environnement

Dossier d'approbation

2010

Vu pour être annexé à la délibération
du 21 juin 2010

Le Président,



AVANT-PROPOS

Ce document s'inscrit dans la **phase 1 « diagnostic partagé »** du Schéma de COhérence Territoriale de la communauté de communes du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois.

Il constitue le second volet « **Etat initial de l'environnement** » de ce diagnostic. Il a pour but de mettre en exergue les grandes caractéristiques du territoire du SCOT, ses atouts et ses faiblesses, ses opportunités et ses menaces en termes d'enjeux environnementaux.

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 - LE CADRE PHYSIQUE.....	6
1.1. Climatologie.....	7
1.2. Géologie.....	8
1.3. Topographie.....	10
1.4. Réseau Hydrographique.....	11
1.4.1 Présentation générale.....	11
1.4.2 Hydrogéologie.....	13
CHAPITRE 2 - LE PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER.....	15
2.1. Espaces Naturels Remarquables.....	16
2.1.1 Périmètre réglementaire	16
2.1.2 Zones d'inventaires	21
2.1.3 Les zones humides	27
2.2. Les paysages	29
2.2.1 Les éléments marquants du paysage	29
2.2.2 Les grandes entités du territoire	31
2.3. Sites inscrits et classés.....	35
CHAPITRE 3 - L'EAU.....	37
3.1. La qualité des eaux superficielles.....	38
3.1.1 Données débitimétriques	38
3.1.2 Qualité des eaux	38
3.1.3 Cadre institutionnel et juridique pour la préservation de la ressource.....	43
3.2. Les usages de l'eau	47
3.2.1 L'alimentation en eau potable.....	47

3.2.2	Prélèvements agricoles	51
3.2.3	Eaux industrielles	51
3.2.4	La pêche	51
3.2.5	La navigation.....	52
3.2.6	Les sports nautiques et la baignade	52
3.3.	L'Assainissement.....	53
3.3.1	Assainissement collectif.....	53
3.3.2	Assainissement non collectif.....	55
CHAPITRE 4 - RISQUES ET NUISANCES		59
4.1.	Risques naturels	60
4.1.1	Inondations	60
4.1.2	Mouvements de terrain.....	61
4.2.	Risques technologiques	61
4.2.1	Transport de matières dangereuses.....	61
4.2.2	Canalisation de gaz haute pression.....	61
4.2.3	Les ICPE	61
4.2.4	Les sites et sols potentiellement pollués.....	63
4.3.	Autres risques.....	64
4.4.	Nuisances sonores.....	65
4.5.	Le Capricorne asiatique	66
4.6.	les espèces invasives	67
CHAPITRE 5 - L'AIR ET L'ENERGIE		70
5.1.	La qualité de l'air	71
5.2.	Energies renouvelables	72
5.2.1	Le photovoltaïque.....	72
5.2.2	L'énergie Bois.....	72
5.2.3	L'éolien	72

CHAPITRE 6 - GESTION DES DECHETS.....	75
6.1. Les déchets ménagers et assimilés	76
6.1.1 La collecte	76
6.1.2 Les déchetteries	77
6.2. Les déchets du BTP.....	79
6.3. Le Centre d'Enfouissement Technique (CET)	79
6.4. Autres démarches.....	80
6.5. Les projets	80
ANNEXES.....	83

Chapitre 1 - Le cadre physique

1.1. Climatologie

Le climat est lié à l'**influence océanique** dont la pénétration est largement facilitée par l'estuaire de la Loire. De plus, compte tenu de l'importance des surfaces en eaux, les amplitudes thermiques y sont faibles.

Les données météorologiques proviennent des relevés de la station de Montoir-de-Bretagne, période 1971 à 2000, éditée par Météo-France.

▪ Pluviométrie

De façon générale, les pluies sont fréquentes mais peu intenses. L'analyse des précipitations annuelles moyennes enregistrées par la station météorologique de Montoir-de-Bretagne indique une pluviométrie de 743 mm sur la période 1971 à 2000.

Les moyennes mensuelles minimales se situent aux alentours de 35-40 mm entre juillet et août alors que les maximums sont observés en décembre-janvier et se situent autour de 90 mm.

▪ Températures

La température moyenne annuelle est d'environ 12°C. La moyenne mensuelle estivale est de 19-20°C alors que durant l'hiver, la valeur moyenne est d'environ 6°C.

▪ Vents dominants

Les vents dominants viennent d'ouest-sud-ouest et présentent une valeur moyenne maximum de 15,8 km/h au mois de janvier et une valeur moyenne minimale de 11,5 km/h au cours du mois d'août (station de Bouguenais).

Les vents, en particulier en période de tempête, peuvent avoir une importance non négligeable sur le niveau de l'eau de l'estuaire et sur les risques d'inondation. En moyenne, la station de Montoir-de-Bretagne, connaît des vents forts supérieurs à 100 km/h pendant 1,4 à 1,8 jours par an.

1.2. Géologie

Le bassin du Haut Brivet est composé de sédiments marins et continentaux d'âge Eocène et Plio-Quaternaire. Le remplissage est fortement hétérogène et présente de nombreuses variations latérales de faciès. Cependant, on peut distinguer deux grands ensembles : l'ensemble de « calcaires inférieurs » et « un ensemble supérieur », tous deux surmontés par des sédiments détritiques grossiers Plio-Quaternaires.

- **Ensemble de calcaires inférieurs**

Il débute par une formation sableuse à liant carbonaté d'une puissance de plusieurs mètres. Vient ensuite une série carbonatée d'une vingtaine de mètres surmontée d'une couche de marne argileuse discontinue. C'est cette série carbonatée qui constitue l'aquifère de la nappe inférieure de Campbon.

- **Ensemble supérieur**

Très peu représenté dans le bassin de Drefféac, il débute par une formation discontinue de sable entrecoupée de façon éparse par des calcaires dolomitiques. Le sommet de la série est dominé par une formation argileuse avant qu'apparaissent en recouvrement les sédiments marno-calcaires du Plio-Quaternaire.

L'ensemble des carrières du territoire est listé dans le Schéma départemental des carrières. Il a été approuvé par arrêté préfectoral du 9 juillet 2001. Il définit les conditions générales d'implantation des carrières dans le département. Il prend en compte l'intérêt économique national, les ressources et les besoins en matériaux du département et des départements voisins, la protection des paysages, des sites et des milieux naturels sensibles, la nécessité d'une gestion équilibrée de l'espace, tout en favorisant une utilisation économe des matières premières. Il fixe les objectifs à atteindre en matière de remise en état et de réaménagement des sites.

Le tableau ci-dessous liste l'ensemble des carrières sur le territoire.

Exploitant	Commune	Lieu-dit	Matériaux	Surface	Autorisation	Echéance	Remise en état	Installation traitement	En eau	Précisions supplémentaires
SOCALO	Guenrouët	Barel	quartzite	7.1885	28/03/74	Mars 04	Plan d'eau	O	N	
CHARIER TP	Guenrouët	La Bruyère	Sable et gravier	3.5	17/06/88	Mars 03	réaménagement	N	O	Abandon notifié au maire et à l'exploitant le 23/02/06
CHARIER TP	Missillac	La Garenne	Sable et gravier	3.639	02/05/94	Mai 14	réaménagement	N	N	
GSM	Missillac	La Métairie Neuve	Sable et gravier	28.4857	02/03/95	Mars 15	Plan d'eau	O	O	
SOCAC	Séverac	Le Chêne blanc	schiste	4.9178	07/11/91	Nov 11	réaménagement	N	N	
CHARIER CM	Séverac	Les Buttes	schiste	8.3335	07/11/91	Nov 21	réaménagement	N	N	
LGO / Nouel	Sainte-Anne-sur-Brivet	La Livaudais	gneiss	1.642	24/08/96	Avr 03	Plan d'eau	N	N	
Jean Coueron	Guenrouët	La Margnaraïs	Sable et gravier	5.57	14/02/96	Fev 07	réaménagement	N	O	

Tableau 1 : Liste des carrières présentes sur le territoire (données 1998, partiellement actualisées)

Source : Préfecture 44

On note également d'anciennes carrières sur le territoire :

- la carrière de Grenebo sur Pont-Château (site protégé, réseau Natura 2000),
- la carrière de Peslan, utilisée comme décharge sur Guenrouët,
- la carrière de Notre-Dame-de-Grâce sur Guenrouët,
- la carrière sur Saint-Gildas-des-Bois.
- la carrière de diorite et de graves alluvionnaires sur Guenrouët,

1.3. Topographie

Le relief sur le territoire du Pays de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois est très peu marqué, mise à part la vallée de l'Isac en aval de Guenrouët. En effet seule cette partie du territoire présente des pentes fortes et une vallée encaissée et peu large.

Le reste du territoire est légèrement vallonné, avec des altitudes oscillant autour de 60 m NGF.

Ces deux entités, vallée de l'Isac et vallée du Brivet, sont séparées par une ligne de crête, matérialisée en partie par la RD2, dont les altitudes sont situées autour de 87 m NGF et correspondent aux altitudes les plus hautes de tout le territoire du Pays.

La partie Ouest du territoire est très découpée par les nombreux cours d'eau traversant le plateau d'Ouest en Est. Les pentes sont de plus en plus faibles, voire nulles notamment au niveau des marais du Brivé, où les altitudes sont comprises entre 1 et 3 m NGF.

De même, à l'extrême Sud-Ouest du territoire, les cours d'eau traversent un plateau orienté Nord-Est / Sud-Ouest, avec un relief peu marqué finissant sur le marais de Brière.

Le Sud-Est du territoire, compris entre les marais du Brivé et de Campbon, est très peu marqué, avec des altitudes comprises entre 30m NGF en limite Sud et 1m NGF en bordure de marais.

1.4. Réseau Hydrographique

1.4.1 Présentation générale

▪ Bassin Versant du Brivet

Le Brivet est le dernier affluent de la Loire avant son débouché en mer. Il mesure 35 km de long avec une pente moyenne de 5,3 ‰ sur les deux premiers kilomètres puis, pratiquement nulle ensuite. C'est une rivière de deuxième catégorie piscicole. Le Brivet traverse la ville de Pont-Château et rejoint l'estuaire de la Loire à Saint-Nazaire.

Le principal affluent du Brivet est la ruisseau du Gué aux Biches qui traverse d'Ouest en Est les communes de Missillac et Saint-Gildas-des-Bois pour rejoindre le marais du Brivé. Ce marais, situé au Nord de Sévérac et de Sainte-Anne-sur-Brivet, est traversé par le canal de la Fleur et est en connexion avec le marais de Campbon par le canal de Quily.

Le Brivet traverse ensuite la ville de Pont-Château, une zone de marais puis rejoint le canal de la Boulaie alimentant l'Ouest du marais de la Brière.

De nombreux cours d'eau, orientés Ouest-Est alimentent le Brivet. Parmi les plus importants, on peut citer le canal de la Curée et le ruisseau des Landrons.

▪ Bassin versant du marais de Brière

Il correspond à l'axe central d'un réseau hydrographique complexe de chenaux constituant le marais de Brière et du Brivet. Trois canaux mettent également en relation cet ensemble marécageux avec l'estuaire de la Loire : la Taillée, le Priory et le Martigné.

En été, le maintien des niveaux d'eau est le principal souci. Afin de pallier ce manque d'eau, des envois de marée à partir du vannage de la Taillée sont réalisés. Les entrées d'eau se font à marée montante, uniquement en période de sécheresse importante. A l'automne et en début d'hiver, l'eau s'accumule dans les marais et remplit les canaux et fossés.

L'hiver, les quatre vannes estuariennes servent à évacuer l'eau. Les conditions d'évacuation de l'eau vers la Loire dépendent également des conditions de marée et ne peuvent être réalisées qu'à marée basse.

L'amplitude annuelle des niveaux d'eau dans les marais est de 60 à 80 cm et peut atteindre 2 mètres. Ces niveaux d'eau sont régulés, et les cotes à respecter sont édictées par des règlements établis par :

- le SAHMBB en dehors des marais indivis de Grande Brière Mottière,
- la Commission Syndicale de Grande Brière Mottière pour les marais indivis.

Cependant, ces niveaux d'eau ne peuvent être systématiquement tenus en raison de conditions climatiques inhabituelles.

Durant l'année hydrologique 2000-2001, les précipitations hivernales ont été exceptionnellement importantes, les niveaux d'eau en Grande Brière ont été jusqu'à 1,48 m NGF au mois de février 2001 soit près du double des cotes indiquées dans le règlement. Au contraire, durant la saison hydrologique 2001-2002, les niveaux ont été exceptionnellement bas. Ils étaient, durant l'hiver, 2 à 3 fois moins importants qu'en 2000-2001. De plus les niveaux d'eau de l'année 2001-2002 n'atteignaient généralement pas les cotes minimales prescrites par le règlement en vigueur durant la période d'étiage.

Les communes de Missillac, Sainte-Reine-de-Bretagne et Crossac font partie du territoire de Brière. Le canal principal sur ces communes est le canal de la Boulaie. D'amont en aval, les principaux affluents de ce canal sont le ruisseau de la Chauvelière, le ruisseau de la noë puis en limite Sud, le Brivet.

▪ Bassin Versant de l'Isac ou du canal de Nantes à Brest

Le canal a un fonctionnement hydraulique très particulier. Il s'étend sur 95 kilomètres dans le département de la Loire-Atlantique depuis l'écluse de Saint-Félix sur l'Erdre (à Nantes) à l'écluse de Saint-Nicolas-de-Redon sur la Vilaine. Sa largeur moyenne est de 15 mètres et la profondeur varie de 1,50 à 3 mètres. L'ensemble de cette section comporte 17 biefs et 18 écluses (écluse de Nantes comprise) créés, à partir de 1833, pour permettre la navigation. Le 7ème bief du canal est un bief partageant d'un côté les eaux s'écoulant vers l'Erdre, de l'autre les eaux s'écoulant vers la Vilaine.

Sur le territoire du Pays de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois, le canal de Nantes à Brest emprunte en majeure partie le cours naturel de l'Isac. Il traverse les communes de Guenrouët et de Sévérac. En aval du bourg de Guenrouët, le fond de vallée s'élargit et forme un marais.

On compte 3 écluses sur ce secteur :

- en limite du territoire au Pont de Barel,
- au droit de Quinhu, à l'écluse de la Touche,
- au droit du Bas Juzan.

Sur le territoire, l'Isac a peu d'affluents en rive gauche ; les principaux sont en amont immédiat de la confluence avec la Vilaine : la Douve du Moulin et le ruisseau du Moulin du Rocher.

Le canal est également alimenté par de nombreux contrefossés, aqueducs qui drainent l'eau en provenance du bassin versant. Il est également alimenté par 4 réservoirs (la Provostière, Vioreau, Bout de bois et Aumée).

Depuis quelques années, une station de pompage dans la VILAINE permet d'alimenter le canal au niveau du dernier bief. Ce bief se trouve en terrain marécageux (marais du Gué, marais de Casso sur Guenrouët et Sévérac) et connaît un déficit hydraulique en période d'étiage du fait d'un manque d'étanchéité des ouvrages. Il est particulièrement sensible à tout rejet.

C'est un cours d'eau de deuxième catégorie piscicole abritant des populations de poissons blancs. Les lentilles d'eau et la végétation aquatique s'y développent de façon excessive.

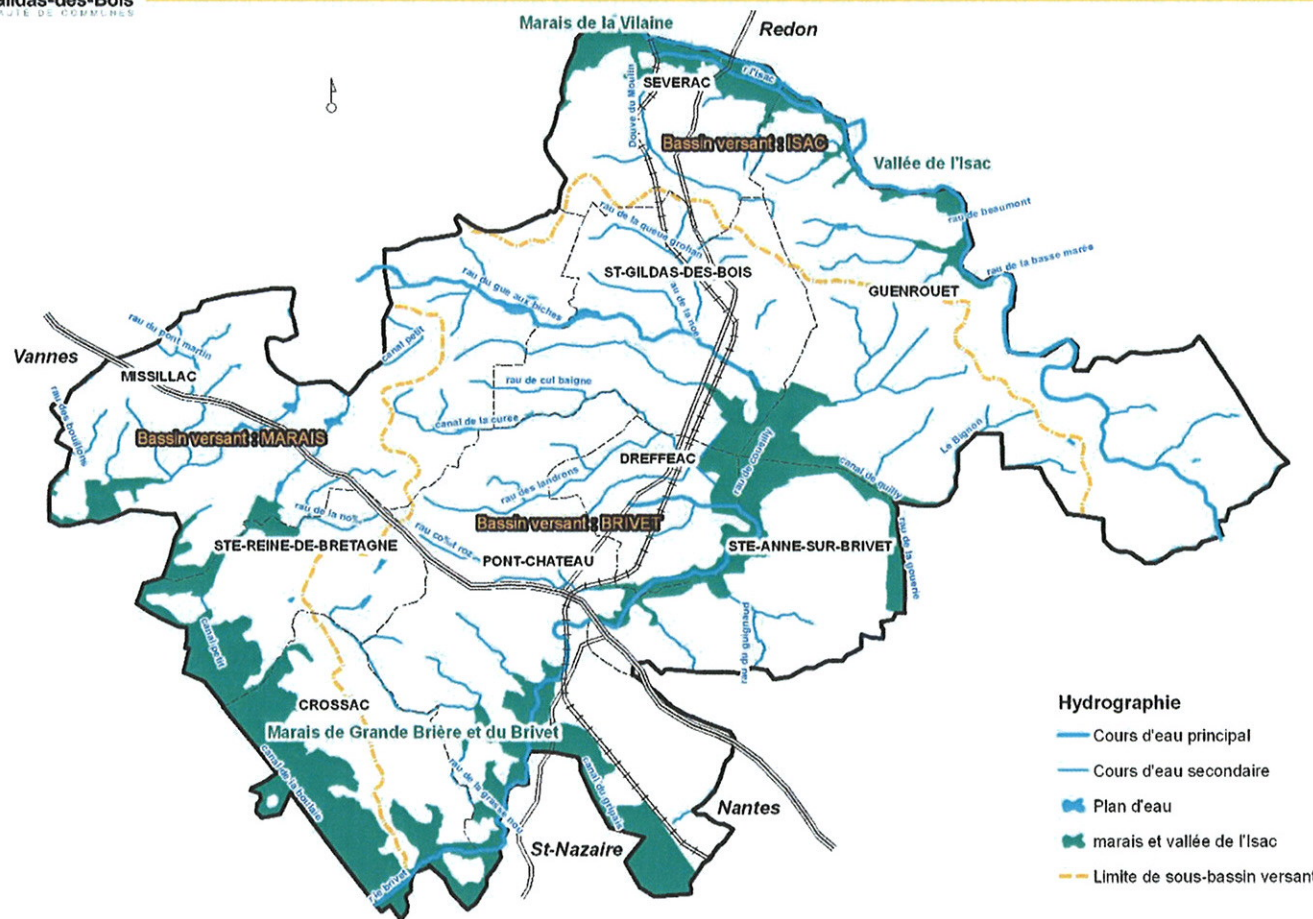
1.4.2 Hydrogéologie

Sur le territoire de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois, trois aquifères sont présents.

L'aquifère de socle primaire de Missillac est un filon de quartz dans un substratum schisteux. La zone faillée constitue des drains préférentiels d'écoulements souterrains profonds et superficiels. La nappe est libre avec un toit à 4,2m et une épaisseur de 2,2m.

Le bassin sédimentaire tertiaire de Saint-Gildas-des-Bois – Drefféac situé dans un bassin karstique : la nappe est libre (à 90%, captive en bordure). Le toit de l'aquifère est à 8-9 m, avec une épaisseur 17 à 21 m.

Le bassin sédimentaire tertiaire de Campbon situé dans un bassin karstique : cet aquifère est en limite Sud-Est du territoire. La partie supérieure de la nappe est libre, avec une profondeur de 15 à 30 m. La partie inférieure est captive avec un toit à 13 à 44 m et une épaisseur de 16 à 26 m.



Hydrographie

-  Cours d'eau principal
-  Cours d'eau secondaire
-  Plan d'eau
-  marais et vallée de l'Isac
-  Limite de sous-bassin versant

0 2.5 5
Kilomètres

Conception & cartographie : X. HARDY BUREAU D'ETUDES

Chapitre 2 - Le patrimoine naturel et paysager

2.1. Espaces Naturels Remarquables

2.1.1 Périmètre réglementaire

a) SIC : Sites d'Intérêt Communautaire

Adoptée le 21 mai 1992 par les Etats membres de l'Union Européenne, la directive 92/43/CEE dite " Directive Habitats " a " pour but principal de favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales. Elle contribue à l'objectif général d'un développement durable" (art.2.3.).

Pour satisfaire ce but, " un réseau écologique européen de zones spéciales de conservation (ZSC) cohérent dénommé Natura 2000 est constitué " (art.3.1.).

Ce réseau " doit assurer le maintien ou, le cas échéant, le rétablissement dans un état de conservation favorable, des types d'habitats naturels (annexe I) et des habitats d'espèces (annexe II), dans leur aire de répartition naturelle " (art.3.1.). Il intègre également les zones de protection spéciale (ZPS) de la directive 79/409/CEE dite Directive "Oiseaux" de 1979.

L'article 6.1 spécifie que " les Etats membres établissent les mesures de conservation nécessaires impliquant, le cas échéant, des plans de gestion appropriés, spécifiques aux sites ou intégrés dans d'autres plans d'aménagement ".

Pour y parvenir, chaque Etat membre est libre des moyens à mettre en œuvre. En France, il a été décidé de réunir ces mesures dans un "Document d'Objectifs" qui accompagnera la désignation de chaque site.

Le SIC « **Grande Brière et marais de Donges** » s'étend sur 16 700 ha et comprend les communes de Crossac, Missillac, Pont-Château et Sainte-Reine-de-Bretagne.

C'est un ensemble de milieux variés : milieux aquatiques et palustres, prairies inondables, bois et fourrés marécageux, tourbières, landes. Les groupements végétaux se répartissent en fonction des gradients d'humidité, d'acidité et de salinité.

Cette zone humide, d'un intérêt notoire sur le plan écologique, faunistique et floristique, abrite en période de reproduction une avifaune nicheuse tout à fait remarquable (Spatule blanche, Héron pourpré, Butor étoilé, Sarcelle d'hiver et d'été, Canard souchet et pilet, Busard des roseaux et cendré, Marouette ponctuée, Echasse blanche, Barge à queue noire, Chevalier gambette, Guifette noire et moustac, Gorgebleue, etc...). C'est aussi une halte migratoire importante pour les anatidés, les limicoles et les passereaux paludicoles en particulier. Le site présente également un intérêt paysager et culturel du fait des modes particuliers de mise en valeur.

Le document d'objectifs de ce site est validé. Le tableau ci-après présente l'ensemble des objectifs définis dans ce document d'objectifs.

Thèmes	Objectifs généraux	Actions proposées
Gestion des niveaux d'eau	Rechercher une gestion des niveaux d'eau la plus favorable aux milieux et aux usages	Privilégier une exondation lente et progressive
Dérangement des oiseaux lors de la reproduction	Assurer des zones de tranquillité lors de la reproduction	Assurer la perrinité des réserves de chasse et de pêche
Information et communication sur les actions de conservation du Docob "Oiseaux"	Informier et communiquer sur les orientations du Docob "Oiseaux" et sur la richesse avifaunistique du site	Sensibiliser et informer les usagers, les décideurs et le grand public
	Valoriser les activités qui tiennent compte des objectifs de conservation des espèces	Soutenir la valorisation des produits par la mise en place d'un "écosigle"

Tableau 2 : Objectifs définis dans le document d'objectifs
Source : DIREN 44

b) Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

Site d'importance communautaire désigné par les États membres par un acte réglementaire, administratif et/ou contractuel où sont appliquées les mesures de conservation nécessaires au maintien ou au rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et/ou des populations des espèces pour lesquels le site est désigné. (Directive 92/43/CEE du Conseil, du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages).

La ZSC « **Marais de Vilaine** » s'étend sur 9 481,41 ha et concerne Guenrouët et Sévérac. C'est une vaste plaine d'inondation formant un ensemble de prairies mésohygrophiles à hygrophiles, de marais, d'étangs et de coteaux à landes sèches à mésophiles. Le site dans son ensemble constitue une vaste unité fonctionnelle utilisé par l'avifaune (zone de gagnage pour les Anatidés) en complémentarité avec l'estuaire de la Vilaine, l'étier de Pénerf, le golfe du Morbihan et la Grande Brière.

Les principaux enjeux de ce site sont :

- le maintien et la restauration des prairies,
- la préservation ou l'amélioration de la qualité de l'eau,
- la conservation de la ripisylve et des cours d'eau,
- la préservation des arbres têtards.

Le document d'objectifs de ce site est validé. Le tableau ci-après présente l'ensemble des objectifs définis dans ce document d'objectifs.

Codes	Objectifs	INTITULE DES ACTIONS OBJECTIFS OPERATIONNELS CORRESPONDANTES
RH1	Restaurer et gérer le réseau hydrographique	Elaborer un programme global d'interventions
		Engager des travaux ponctuels de restauration et d'entretien des douves et des annexes hydrauliques, en respectant un cahier des charges
RH2	Optimiser la gestion des niveaux d'eau sur les zones soumises aux fluctuations de niveaux d'eau de la Vilaine	Engagement de l'IAV dans une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la gestion des niveaux d'eau
RH3	Optimiser la gestion des niveaux d'eau sur les zones soumises aux fluctuations des niveaux d'eau du Canal de Nantes à Brest	Engagement des gestionnaires du Canal dans une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la gestion des niveaux d'eau
RH4	Optimiser la gestion des niveaux d'eau sur les zones qui peuvent bénéficier d'une gestion hydraulique propre	Etablir un protocole de gestion par unité de gestion
RH5	Restaurer et entretenir les mares et plans d'eau	Conserver et entretenir les points d'eau
		Réhabiliter les points d'eau
RH6	Restaurer et entretenir les berges	Mettre en place un programme global de protection et de réhabilitation des berges de la Vilaine et de ses affluents
		Réduire les effets du batillage
		Protéger les berges du piétinement
		Contrôler la prolifération des populations de ragondins et de rats musqués
		Proscrire les sols nus en bordure de cours d'eau et douves
		Eviter les variations brutales des niveaux d'eau provoquant une fragilisation et des effondrements de berges
RH7	Restaurer et entretenir la ripisylve	Entretenir la ripisylve
		Restaurer la ripisylve
		Assurer des interventions particulières sur les zones boisées contaminées par des maladies pathogènes
RH8	Gérer les espèces invasives	Dresser un plan de gestion visant à contenir la prolifération des espèces végétales envahissantes
		Intervenir ponctuellement en vue de contenir le développement des espèces envahissantes
		Dresser un programme de lutte contre la prolifération des espèces faunistiques susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques
		Pérenniser des actions de régulation des espèces faunistiques susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques
CC1	Réhabiliter des milieux en cours d'enrichissement	Ouvrir un milieu fortement embroussaillé
CC2	Assurer une gestion agricole extensive des prairies humides	Exploiter les prairies par un système de fauche et de pâturage extensif
		Entretenir les roselières en favorisant la préservation de la biodiversité
		Utiliser des vermifuges adaptés à la conservation des insectes coprophages
CC3	Gérer les cultures en optimisant la préservation de la biodiversité	Mettre en place une bande enherbée le long des douves, canaux, rivières et plans d'eau
		Adopter des pratiques culturales plus respectueuses de la biodiversité
		Restaurer et entretenir des prairies après cultures
		Reconvertir des peupleraies en prairies humides

CC4	Préserver et gérer les boisements humides	Gérer les boisements humides
C1	Préserver, restaurer et gérer les micromilieus d'intérêt communautaire : landes et tourbières	Entretien la lande humide Entretien les tourbières
C2	Préserver, restaurer et gérer les formations bocagères et arbres isolés	Entretien les formations bocagères Restaurer les formations bocagères Conserver les arbres isolés
C3	Préserver, restaurer et gérer le réseau hydrographique comme habitat d'espèces d'intérêt communautaire	Ouvrer pour une meilleure qualité de l'eau Réhabiliter et entretenir le réseau hydrographique selon des techniques respectant la biodiversité Préserver et gérer la ripisylve Aménager des bandes enherbées bordant l'ensemble du réseau hydrographique afin d'assurer la connexion des corridors biologiques Protéger et réhabiliter les frayères à poissons d'intérêt patrimonial Assurer la libre circulation des poissons migrateurs Aménager un site pour l'hibernation ou la parturition des chauves souris Créer ou aménager un passage à loutre
GC1	Créer ou désigner une structure animatrice et coordinatrice du programme d'actions du document d'objectifs	Créer ou désigner une structure porteuse du document d'objectifs Disposer de moyens humains et matériel adaptés
GC 2	Dresser un plan de communication sur la démarche "Vivre les Marais"	Porter à connaissance le Docob et les moyens de sa mise en oeuvre Engager des actions de sensibilisation du grand public
MP	Définir des mesures de protection applicables sur le site	Mettre en place de nouvelles mesures de préservation du patrimoine naturel en concertation avec des acteurs locaux Assurer une veille foncière des parcelles présentant un fort intérêt patrimonial Assurer un suivi des opérations soumises à études d'incidences
P	Solliciter une modification de périmètre natura 2000 auprès des services de l'Etat	Définir et proposer un nouveau périmètre

c) Zone de Protection Spéciale (ZPS)

Les ZPS découlent de la mise en œuvre de la Directive Oiseaux (Directive n° 79/409/CEE du 6/4/1979). Les sites désignés en tant que ZPS sont issus en général de zones de l'inventaire ZICO ayant fait l'objet de programme de préservation et bénéficiant de mesures contractuelles ou éventuellement réglementaires permettant leur préservation sur le long terme.

La ZPS « **Grande brière, marais de Donges et du Brivet** » s'étend sur 19 754 ha. Les communes concernées sont : Crossac, Drefféac, Guenrouët, Missillac, Pont-Château, Sainte-Anne-sur-brivet, Saint Gildas des Bois et Sainte-reine-de-Bretagne.

C'est un site naturel majeur intégré au vaste ensemble de zones humides d'importance internationale de la façade atlantique (basse Loire estuarienne, Marais Poitevin, axe ligérien). Il se compose de marais et de prairies inondables constituant le bassin du Brivet, avec de nombreux canaux, piardes, roselières pures, roselières avec saulaies basses, cariçaies, prairies pâturées, quelques prairies de fauche, quelques zones de culture, bois, bosquets ainsi que quelques landes sur les lisières et d'anciennes îles bien arborées.

Il s'agit de lieux de reproduction, de nourrissage et d'hivernage pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire. Il abrite régulièrement plus de 20 000 oiseaux d'eau.

Les principaux enjeux de ce site sont :

- le maintien et la restauration des prairies,
- la restauration des roselières,
- la conservation de zones de quiétude.

Le document d'objectifs de ce site est validé.

La ZPS « **Forêt du Gâvre** » s'étend sur 4 481,18 ha et concerne la commune de Guenrouët. C'est une forêt mixte avec un développement forestier à divers stade : landes, futaies, taillis... Les milieux sont favorables aux picidés, aux rapaces, à la fauvette pitchou et à la cigogne noire.

d) RAMSAR

C'est une Convention qui s'applique aux zones humides ayant une importance internationale au point de vue écologique, botanique, zoologique, limnologique ou hydrologique.

La zone humide « **Grande Brière, Marais du bassin du Brivet** » est classée en zone RAMSAR.

Il s'agit du second marécage français après la Camargue. La Grande Brière et les Marais du Brivet constituent au Nord de la Loire un ensemble de cuvettes inondables de 20 000 ha environ. Les communes de Missillac, Sainte-Reine-de-Bretagne, Crossac et Pont-Château sont concernées.

e) Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Instaurée en 1985, la politique Espaces Naturels Sensibles permet aux départements d'acquérir des sites d'intérêt afin de les soustraire à une urbanisation excessive, de les valoriser et de les ouvrir au public. Cette politique est financée par la TDENS (Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles) qui est prélevée sur les permis de construire. La taxe permet l'acquisition de terrains le plus souvent préemptés.

On recense trois zones de préemption sur l'ensemble du territoire :

- 300 ha le long du canal de Nantes à Brest,
- le secteur des Landes de Bilais sur la commune de Drefféac, créée le 14 décembre 2005,
- la zone de marais et la partie Sud de la commune de Ste Reine-de-Bretagne.

2.1.2 Zones d'inventaires

a) ZNIEFF : Zone Naturelle d'intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Les ZNIEFF n'ont pas de valeur juridique directe mais indiquent la présence d'un enjeu important. Elles constituent un outil de connaissance de la richesse et la sensibilité des sites remarquables répertoriés qui n'interdit pas tout aménagement, mais informe des conséquences possibles sur le milieu naturel.

ZNIEFF DE TYPE 1 : *délimitée et caractérisée par un intérêt biologique remarquable.
Exemples : pelouse calcicole, tourbière,*

ZNIEFF DE TYPE 2 : *grand ensemble naturel riche et peu modifié qui offre des potentialités biologiques importantes.
Exemples : forêt, marais ...*

Par ailleurs, les ZNIEFF de type 1 font allusion à des espèces protégées par la loi de 1976, relative à la protection de l'environnement. Des textes insérés dans le code de l'urbanisme peuvent concerner les ZNIEFF ou y faire référence indirectement :

L'article L 110 oblige les collectivités publiques à assurer la protection des milieux naturels dans leurs prévisions et décisions d'utilisation de l'espace et **l'article L 122-1** sur les schémas directeurs indique que ceux-ci fixent les orientations compte tenu de la préservation des sites naturels.

Dans ce contexte, les ZNIEFF permettent de **définir une démarche rationnelle de protection, de planification, d'aménagement et de gestion de l'espace.**

(Source : DIREN Pays de la Loire)

La présence des nombreux marais procure un milieu naturel riche et diversifié sur le Pays de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois ; ce qui explique la présence de 5 ZNIEFF de type II et de 13 de type I sur le territoire. Toutes ces ZNIEFF sont répertoriées dans les tableaux ci-après.

Nom de la ZNIEFF et n° de zone	Situation et communes concernées ⁽¹⁾	Milieux rencontrés déterminants	Intérêts écologiques
N°10030000 <i>Marais de Grande Brière, de Donges et du Brivet</i> 21 085 ha	Crossac, Drefféac, Guenrouët, Missillac, Pont-Château, Sainte-Reine-de-Bretagne, Saint-Gildas-des-Bois, Sainte-Anne-sur-Brivet	Marais tourbeux et prairies alluviales formant un ensemble de cuvettes en lien hydrologique entre elles, et avec l'estuaire de la Loire. Mosaïque de milieux palustres sur un ensemble de près de 19000 ha de zones inondables plus ou moins soumises à l'influence de la salinité dans la partie proche de l'estuaire de la Loire. Végétation spécifique des zones humides présence de nombreuses espèces rares ou protégées	<i>Grand intérêt ornithologique</i> : site d'importance internationale: - importante population d'oiseaux nicheurs; premier site français pour la nidification du Busard des roseaux, du Butor étoilé, de la Guifette noire et la Marouette ponctuée. - zone trophique importante pour les anatidés hivernants en estuaires de la Loire et de Vilaine. Hivernage du Hibou des marais et de la Bécassine des marais. - Zone de halte migratoire importante pour les anatidés et les limicoles. <i>Intérêt mammologique</i> : un des noyaux mammologique pour la Loutre d'Europe figurant sur la liste rouge des espèces menacées en France. Intérêt trophique départemental pour les chiroptères. <i>Grand intérêt batrachologique et herpétologique</i> : Bonne diversité d'espèces. Intérêt ésocicole, mais problème des espèces exogènes. <i>Grand intérêt paysager</i> .
N° 10050000 <i>Marais de l'Isac entre Guenrouët et Pont-Miny, Vallée du Dreneux et étang Aumée</i> 1 349 ha	Guenrouët, Sévérac	Prairies permanentes humides ou très humides, bas fond marécageux, marais tourbeux et landes humides tourbeuses, en particulier en vallée de l'Isac. La vallée du Dreneuc présente diverses catégories de prairies marécageuses, la vallée de l'étang Aumée est envahie par des roselières et des saulaies. L'une des zones les plus "naturelles" et les plus diversifiées des marais de Vilaine.	<i>Intérêt floristique et phytosociologique</i> notable, avec en particulier plusieurs espèces végétales d'intérêt patrimonial maintenu grâce à une gestion des niveaux d'eau plus favorable aux zones humides que dans la majeure partie des Pays de Vilaine. <i>Intérêt ornithologique</i> : Zone d'importance régionale pour les oiseaux d'eau et en particulier pour les anatidés, en gagnage hivernal et transits migratoire pré-nuptiaux, mais aussi en période de nidification. <i>Intérêt piscicole</i> : Excellente frayère à brochet et très bonne zone de croissance et d'alimentation pour l'anguille (vallée et marais de l'Isac surtout). <i>Intérêt pour les chiroptères</i> : zone trophique majeur pour les chiroptères hibernant et se reproduisant dans plusieurs sites limitrophes. Intéressante diversité d'odonates.

⁽¹⁾ : Communes concernées et faisant parties du Pays de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois

N° 10500000 Forêt de la Bretesche 757 ha	Missillac	Forêt	<i>Intérêt botanique</i> : Futaies de hêtres et de chênes sessile, présence du chêne tauzin localement abondant vers la lisière sud, tout prêt de son extrême limite nord-ouest. Aspercula odorata rare dans la région. Fragments de landes sèches, humides et tourbeuses ; petits marais tourbeux. Présence de plantes rares dont certaines protégées. Disparition d'une orchidée protégée (Spiranthes aestivalis) notée dans le petit marais de l'Atendé (côté Morbihan), du fait d'aménagements. <i>Intérêt ornithologique</i> : nidification de rapaces diurnes.
N° 10560000 Bois de la Madeleine 280 ha	Pont-Château, Sainte-Reine-de-Bretagne	zones de vasières, malgré la surface restreinte. Bois à dominance de chênes pédonculés, accompagné de chênes sessile, chênes tauzin, châtaigniers. Vallon frais à hêtre, avec jonquilles et jacinthes: présence de tilleul. Landes sèches, humides et tourbeuses, avec en particulier bruyères à 4 angles. Un étang avec ceinture de végétation intéressante.	<i>Intérêt botanique</i>
N° 11130000 Marais de la Vilaine en aval de Redon 1109 ha	Sévérac	Ensemble de prairies permanentes méso-xérophiles, mésophiles ou humides, souvent subhalophiles, de cultures et de bas fonds alluviaux tardivement inondés, ainsi que quelques boisements humides ou roselières plus ou moins diversifiées.	<i>Intérêt ornithologique</i> : Zone d'importance régionale pour les oiseaux d'eau et en particulier pour les limicoles en transits migratoire pré-nuptiaux et en hiver. Nidification de passereaux caractéristiques de milieux prairiaux et palustres. <i>Intérêt pour les chiroptères</i> : zone présentant un intérêt trophique majeur pour les populations de chiroptères hibernant et se reproduisant dans plusieurs sites des environs. <i>Intérêt batracologique</i> : présence du pelodyte ponctué, amphibien devenu rare dans la vallée depuis les années 1980.

Les ZNIEFF de type I sur le territoire présentent toutes un intérêt botanique ou ornithologique. En effet ce sont des zones avec des milieux variés abritant une flore et une végétation d'une grande richesse, abritant de nombreuses espèces faunistiques rares typiques de chaque milieu. Ce sont des zones de halte migratoire, de nidification, de reproduction et d'hivernage pour de nombreuses espèces dont certaines rares et protégées.

Les Marais présentent un intérêt batracologique supplémentaire lié à la présence de batraciens ou piscicole. Toutes les ZNIEFF de type I sont listées dans le tableau ci-après.

Nom de la ZNIEFF et n° de zone	Situation et communes concernées ⁽¹⁾	Milieux rencontrés déterminants
N°10030005 <i>La Boulaie Nord</i> 1802 ha	Crossac, Sainte-Reine-de-Bretagne	Vaste étendue de marais-tourbière plate, présentant plusieurs faciès en mosaïque favorables à l'installation d'une faune et d'une flore variée. Sous-unité hydrographique avec lien étroit (hydrologie-biologie) avec les autres ensembles des marais du Brivet.
N° 10030006 <i>Marais d'Errand-Revin (Basse Boulaie)</i> 2 498 ha	Crossac	Vaste étendue de marais peu accessible présentant malgré une apparente uniformité plusieurs faciès. prairies humides et inondables à gradient d'hygrophilie variés, roselières, trous de tourbage, canaux.
N° 00001097 <i>Lande de Bilais</i> 36 ha	Drefféac	Zone de lande alternant avec d'anciennes prairies plus ou moins abandonnées abritant une flore intéressante avec en particulier quelques plantes rares dont certaines protégées dans notre région.
N° 10030008 <i>Marais du Haut-Brivet</i> 1003 ha	Drefféac, Guenrouët, Pont-Château, Sainte-Anne-sur-Brivet, Saint-Gildas-des-Bois	Marais abritant une bonne biodiversité avec un intérêt ornithologique pour la reproduction de plusieurs espèces d'oiseaux. Présence d'une plante protégée, vulnérable en Loire-Atlantique. Frayères à brochet. Présence d'un amphibien peu commun: le Pelodyte ponctué.
N° 00001142 <i>Zone au Sud de la maison forestière de Carheil</i> 8 ha	Guenrouët	Etangs artificiels (réservoir à incendies), bordés de fourrés et d'une zone sablo-tourbeuse dénudée, avec des suintements présentant d'intéressants groupements végétaux, comprenant en particulier plusieurs plantes rares et protégées.
N° 00001157 <i>Bordures de chemins à l'Ouest du Dru et aux environs de Labal et Pont de Barel</i> 9 ha	Guenrouët	Bords de chemins d'exploitation abritant une flore particulièrement riche et diversifiée comprenant un certain nombre de plantes rares dont certaines protégées au niveau régional.
N°10050002 <i>Marais du Casso et du Gué</i> 227 ha	Guenrouët, Sévérac	Prairies marécageuses mésotrophes, en général tourbeuses ou prairies-roselières plus ou moins diversifiées, souvent fauchées, parfois également ou principalement pâturées avec quelques bois humides et milieux aquatiques (étangs, mares). Présence de diverses espèces végétales d'intérêt patrimonial.
N° 10030009 <i>Site de l'Organaïs</i> 30 ha	Missillac, Sainte-Reine-de-Bretagne	Ensemble constitué de landes et de pelouses sur dépôt sableux, de landes tourbeuses, de mares et de saulaies abritant une flore intéressante avec quelques espèces peu communes ou rares en Pays de la Loire. Présence de landes humides à <i>Erica tetralix</i> , habitat prioritaire au titre de Natura 2000.
N° 00001089 <i>Carrière de Grenebo</i> 2 ha	Pont-Château	Anciennes galeries de mine aujourd'hui désaffectées abritant une importante colonie d'hibernation de nombreuses espèces de Chiroptères rares dans notre région.

⁽¹⁾ : Communes concernées et faisant parties du Pays de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois

N° 10030004 Marais de Besné 455 ha	Pont-Château	Microtopographie très variée. Très grande diversité de milieux en mosaïque: marais, prairies mésophiles à hygrophiles tourbeuses, roselières, roselières brisées, landes, typhaie, cladiaie, cariçaie, trous d'eau, canaux, boisements, haies bocagères. Très grande diversité biologique. Nombreuses espèces d'intérêt patrimonial.
N° 10050003 Marais de la Haie 39 ha	Sévérac	Marais acide oligotrophe sur un bas fond inondable avec plan d'eau pourvu d'herbiers aquatiques et en aval mégaphorbiaies oligotrophes. Un des rares marais vraiment oligotrophe du Pays de Vilaine. Présence de diverses espèces végétales d'intérêt patrimonial. Indices de présence de la loutre d'Europe.
N° 11130001 Marais de Fégréac 506 ha	Sévérac	Cette zone bien que notablement appauvrie depuis la construction du barrage d'Arzal demeure toutefois intéressante du point de vue floristique. Présence de groupements végétaux intéressants avec quelques espèces végétales d'intérêt patrimonial. Présence de la Loutre d'Europe.
N° 10030007 Marais de grande Brière 10598 ha	Missillac	Marécage et tourbières infra aquatique très diversifiés de 9000 ha d'un seul tenant: Prairies naturelles inondables au sud, roselières au nord parsemées d'un réseau de canaux et plans d'eau. Gradients d'hygrophilie variés des parties émergées aux plans d'eau permanents. Liens fonctionnels avec les autres marais du bassin du Brivet, et écologique (avifaune notamment) avec les estuaires de la Loire et de la Vilaine, les marais salants de Guérande et du Mès, et le golfe du Morbihan.

Tableau 4 : ZNIEFF de type I
Source : DIREN Pays de la Loire

b) ZICO : Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux

Une ZICO est un site ornithologique remarquable, répondant aux critères de désignation de la Directive "Oiseaux" qui vise à assurer une protection de toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen.

Elle impose aux Etats membres l'interdiction de les tuer ou de les capturer intentionnellement, de détruire ou d'endommager leurs nids, de ramasser leurs œufs dans la nature, de les perturber intentionnellement ou les détenir (exception faite des espèces dont la chasse est autorisée).

En France, l'inventaire des ZICO a été conduit en 1990/1991 par la Ligue pour la Protection des Oiseaux et le service de Patrimoine Naturel du Muséum National d'Histoire Naturelle pour le compte du Ministère de l'Environnement.

Sur le territoire du Pays de Pont-Château et de Saint-Gildas-des-Bois, on recense deux ZICO :

- le « **Marais de Brière** » PL02 (18 900 ha) concernant Crossac, Missillac, Pont-Château et Sainte-Reine-de-Bretagne,

- la « **Forêt du Gavre** » PL09 (4 900 ha) concernant la commune de Guenrouët.

c) Zone Humide d'Importance Nationale (ONZH)

Suite au constat d'une régression rapide des zones humides, le Comité Interministériel de l'Evaluation a engagé un diagnostic des politiques publiques en matières de zones humides. Le rapport mettait en évidence la régression continue des zones humides en France, ainsi que la responsabilité des différentes législations entraînant cette régression (drainage, remembrement, recalibrage de cours d'eau...). Un plan d'action a donc été défini afin de sauvegarder et de reconquérir les zones humides, et un Observatoire National des Zones Humides a été créé dont la gestion a été confiée à l'Institut Français de l'Environnement (IFEN).

Le « **Marais du Brivet et de Brière** » (FR511002) et le « **Marais de Vilaine** » (FR523001) sont également classés en Zone Humide d'Importance Nationale.

d) Parc Naturel Régional de Brière (PNR)

Le label « Parc naturel régional » est attribué par le ministère de l'écologie et du développement durable à un territoire rural qui présente une identité forte, au patrimoine naturel et culturel riche, mais dont l'équilibre est fragile et menacé.

Les 4 missions principales d'un Parc sont de :

- *protéger et gérer les richesses naturelles par la maîtrise de l'évolution d'un territoire,*
- *valoriser le patrimoine culturel et soutenir la création culturelle régionale,*
- *favoriser le développement économique par la valorisation des espaces et des ressources locales,*
- *assurer la sensibilisation à l'environnement des habitants et usagers des Parcs et promouvoir l'accueil du public*

C'est prioritairement pour protéger et mettre en valeur les marais briérons et leur étonnante richesse écologique que fut créé le Parc de Brière : prairies humides, buttes, roselières, canaux, piardes et copis offrent une diversité faunistique et floristique considérable qui a justifié en 1995 l'inscription de la Brière à la convention internationale de RAMSAR.

Missillac, Sainte-Reine-de-Bretagne, Crossac et depuis janvier 2008 Pont-Château font partis du Parc.

Les principales orientations du PNR sont :

- un cadre de vie à soigner,
- des richesses biologiques à préserver,

- un lieu de vie et de découverte à dynamiser.

2.1.3 Les zones humides

Le syndicat mixte d'aménagement hydraulique du bassin du Brivet a lancé en 2007-2008 une étude préalable à l'élaboration d'un Contrat Restauration Entretien de zone humide sur le bassin versant du Brivet. Cette étude a permis de déterminer l'état des marais, des cours d'eau et d'étudier l'aléa climatique sur le marais.

Cette étude montre que pour les marais du brivet, l'occupation des sols et la gestion des niveaux d'eau sont globalement en concordance avec une bonne qualité des trois fonctions (hydraulique, biologique, qualité).

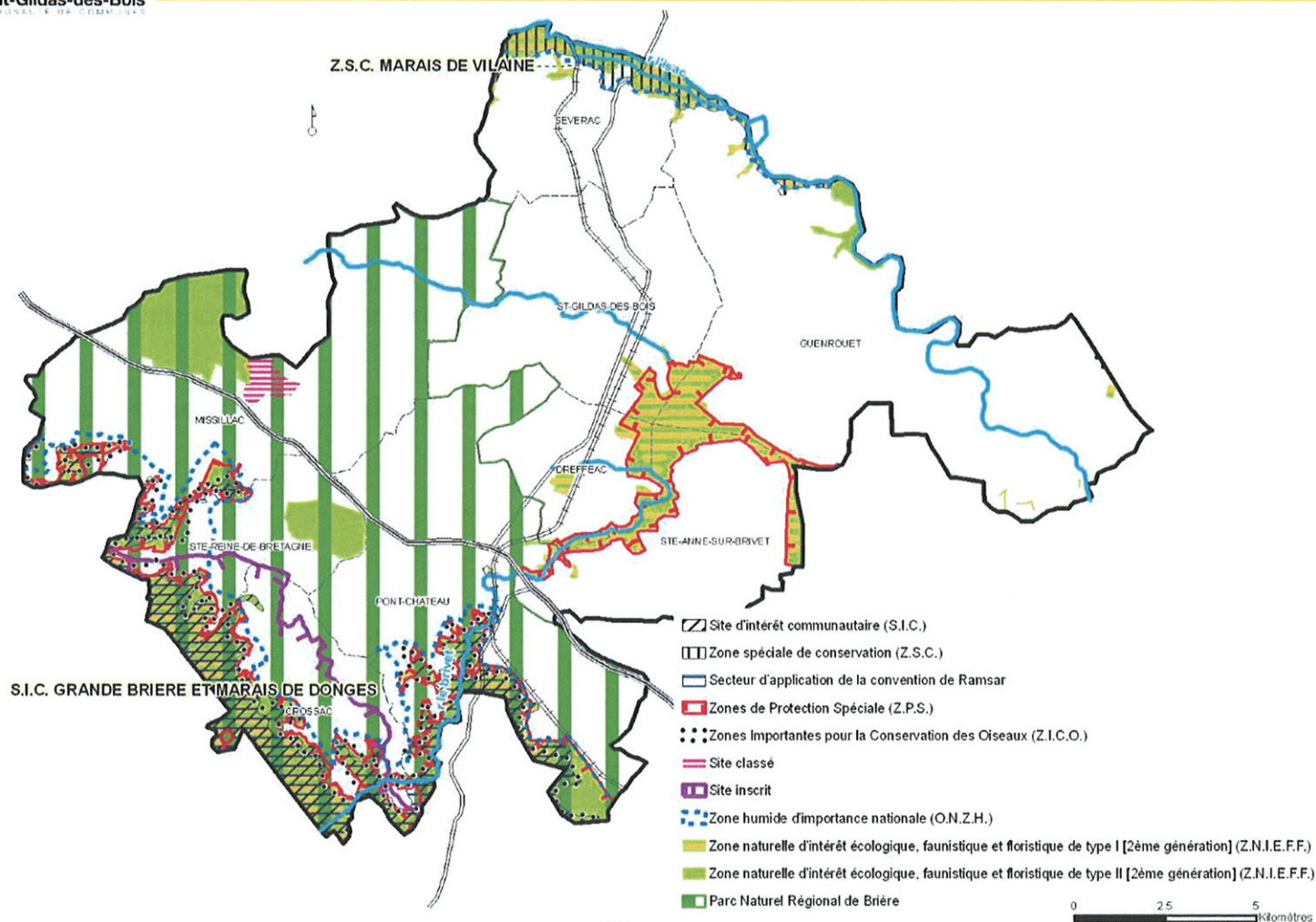
En ce qui concerne les réseaux (canaux), la fonction hydraulique est globalement bonne. Par contre, les fonctions « amélioration de la qualité de l'eau » et « biologique » sont fortement altérées. Le manque de végétation de rive, le manque de végétation aquatique autochtone, la présence de végétation envahissante exotique, la présence de l'Ecrevisse de Louisiane constituent un cortège de paramètres déclassants.

Un programme de travaux a été élaboré afin d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau. Les principales actions sont :

- restauration de la ripisylve,
- lutte contre le ruissellement,
- lutte contre les espèces invasives,
- curage,
- aménagement d'abreuvoirs,
- ouvertures des dosses,
- ...

DIAGNOSTIC

S.C.O.T.



Conception & cartographie : X. HARDY BUREAU D'ETUDES

2.2. Les paysages

2.2.1 Les éléments marquants du paysage

a) Les marais

Le paysage du Pays de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois est fortement imprégné par les zones de marais. Elles sont au nombre de trois sur le territoire :

- le marais de la Vilaine, situé sur la partie aval de l'Isac entre Guenrouët et Sévérac,
- le marais du Brivé, entre Saint-Gildas des Bois et Sainte-Anne sur Brivet,
- le marais de la Brière, au Sud-Est du territoire.

Ce sont de vastes zones marécageuses sillonnées de canaux, avec de nombreux petits plans d'eau (les piardes), des roselières étendues colonisées par les saules, des marais tourbeux et des prairies humides.

Ces zones de marais comprises entre 1 et 4 mètres d'altitudes offrent un paysage plat et ouvert. Seuls les saules apportent de la verticalité à ce paysage au relief plat et à la végétation composée essentiellement de graminées.

b) Les boisements et le bocage

Le territoire est relativement bien boisé. En effet, on trouve de nombreux petits boisements sur une grande partie du Pays. Seulement trois sont de taille plus importantes. Par ordre décroissant, on trouve :

- la forêt de la Bretesche ou de la Roche-Bernard,
- la forêt de la Madeleine,
- le Bois de Reslin et de Bernugat.

La forêt de la Bretesche se situe au dessus de la RN165 et à l'Ouest du bourg de Missillac. Malgré la présence de points hauts au centre du site, elle reste peu visible des alentours sinon de la RN 165 : elle est entourée de murs. Ses boisements se composent de feuillus et plus ponctuellement de pins.

Constituée principalement de chênes, la forêt de la Madeleine est assez inaccessible du fait de l'absence de route la traversant. L'espace naturel est ainsi bien préservé. Elle constitue une masse d'autant plus perceptible qu'elle est localisée sur les points hauts de la commune.

Les Bois de Reslin et de Bernugat sont composés d'espèces végétales diversifiées (pins maritimes, châtaigniers, chênes...). Leur position dominante par rapport aux bourgs formant une ceinture verte entre Saint-Gildas et Sévérac en fait un élément marquant du paysage en relation avec le boisement situé en limite du territoire.

De nombreux boisements de taille plus petite sont également présents de manière homogène entre Missillac, Saint-Gildas et Dréfféac, ou le long de l'Isac, où les boisements sont composés de bouleaux, de chênes et de châtaigniers.

Le bocage sur la majeure partie du territoire est ouvert et moyennement dense. On trouve encore quelques zones de parcelles de petite taille entourées de haies continues et denses, comme notamment sur la commune de Drefféac, au sud du Bois de Beaubois, ou sur Sainte-Annesur Brivet, au nord de la commune.

On remarque une dégradation du bocage en lien avec l'agrandissement des parcelles cultivées.

c) Les espaces urbanisés

Le territoire est caractérisé par une dispersion de sa structure bâtie en de nombreux villages et hameaux.

Cet habitat rural se caractérise par, au centre, des maisons qui autrefois étaient liées à l'activité agricole et qui maintenant sont restaurées en simple maison d'habitation. Autour de ces maisons plus anciennes, des lotissements de maisons neuves se sont construits le long des principaux axes de communications réalisant une urbanisation neuve continue, limitant ainsi les vues sur les espaces agricoles.

Ainsi, on observe une urbanisation continue et en étoile depuis Pont-Château :

- le long l'axe de la RD 773, l'urbanisation relie Saint-Gildas des Bois / Drefféac / Pont-Château,
- le long des RD 33 et 16 sur l'axe Crossac / Pont-Château / Saint-Anne sur Brivet.

L'étalement urbain est également important sur la commune de Sévérac.

Cet étalement urbain mite le paysage et crée des conflits d'usages. En effet, les constructions récentes se retrouvent à proximité de bâtiments agricoles et d'élevage. De plus, cela représente une source d'insécurité avec la multiplication de sorties résidentielles sur les axes de transit.

Les bourgs des communes sont anciens. Ils sont structurés en linéaire, centré autour de l'église et composé d'un bâti très souvent mitoyen et en alignement. Les extensions se sont faites de façon homogène, en entourant les centres bourg.

d) Les réseaux structurants

Le réseau routier est dense sur le territoire et toutes les communes sont bien desservies.

Le principal axe routier est la RN 165. Cette quatre voies traverse le Pays suivant un axe Sud-Est / Ouest. Elle constitue un élément marquant du paysage peu intégré créant une rupture dans les zones agricoles. Cependant, cet axe offre souvent de belles vues sur le paysage du territoire.

Perpendiculairement à la quatre voies, la RD 773 doublée par la voie ferrée traversent le territoire du Nord vers le Sud créant ainsi un axe principal le long duquel l'urbanisation s'est développée de façon continue.

Un réseau dense de lignes haute tension coupe le paysage suivant les axes Missillac / Pont-Château et Saint-Gildas des Bois / Pont-Château.

e) Le petit patrimoine

Le petit patrimoine bâti est bien représenté sur le territoire. Il se compose de puits, de fontaines, de croix, de calvaires, de fours et de petites chapelles. Plusieurs chaumières sont également présentes et constituent un des éléments majeurs de l'identité locale.

Se reporter au paragraphe sur le patrimoine bâti volet 1.

2.2.2 Les grandes entités du territoire

Suivant tous les éléments marquants détaillés ci-dessus, six grandes entités paysagères se détachent.

a) La vallée de l'Isac

La vallée de l'Isac se décompose en deux grandes parties.

La plus amont correspond à une vaste vallée boisée, avec trame bocagère dense, notamment sur la partie la plus à l'Est du Pays. On observe également plusieurs carrières importantes dans le paysage.

A partir du bourg de Guenrouët, la vallée de l'Isac se rétrécit de façon importante formant un paysage assez fermé, avec des coteaux abrupts. Le fond de cette vallée présente un paysage de marais qui s'élargit de plus en plus pour rejoindre le marais de la Vilaine au Nord de Sévérac.

De nombreux boisements encerclent par le Sud le bourg de Sévérac, formant une limite à cette entité.

b) La vallée et le marais du Brivet

Le paysage de cette entité est très « rectiligne ». En effet, les principaux éléments structurants sont orientés Nord / Sud : le Brivet, la RD 773 et la voie ferrée.

De plus, cet axe représente une des principales lignes de développement de l'urbanisation.

Le paysage est donc très contrasté entre l'axe très urbanisé à l'Ouest et la zone naturelle du brivet et du marais à l'Est et au Sud. La ligne de chemin de fer crée une rupture nette entre l'Est naturel et l'Ouest urbanisé.

c) Les vallons boisés

Cette entité paysagère correspond principalement à la commune de Missillac, le Nord de Sainte-Reine de Bretagne et l'Ouest de Pont-Château et de Saint-Gildas des Bois.

Le paysage est structuré autour des nombreux cours d'eau qui traversent le territoire d'Est en Ouest pour rejoindre le Brivet ensuite. De très nombreux plans d'eau ont été réalisés sur les cours d'eau ou en bordure. Ils sont disséminés sur toute l'entité.

Cette entité représente un espace fortement boisé, notamment par la présence des deux grands boisements, le bois de la Roche-Bernard et la forêt de la Madeleine situés au Sud de l'entité. De nombreux bosquets sont également répartis sur toute la surface de l'entité.

Mise à part le bourg de Missillac, les hameaux sont de petite taille et parsèment le territoire.

d) Le marais de Brière

Cette entité est caractérisée par la présence des bords du marais de Brière. Cette frange de marais subit une pression importante. En effet, on observe une urbanisation étalée, qui s'est développée tout le long des bords du marais, entre Crossac et Sainte-Reine de Bretagne.

Le paysage du marais est assez plat avec des vues dégagées sur le marais. En revanche, les vues vers l'intérieur du Pays sont fermées par la ligne d'urbanisation qui crée une rupture nette dans le paysage.

En arrière de cette frange, le paysage est mité par de nombreux hameaux de taille moyenne. Quelques bosquets parsèment encore le paysage entre les bourgs de Crossac et Sainte-Reine-de-Bretagne.

e) Le bas plateau de Guenrouët

Ce plateau correspond au Sud-Ouest de la commune de Guenrouët. Ses limites Sud et Est sont marquées par les marais du Brivet et de Campbon.

C'est un espace principalement agricole au relief peu marqué, et surtout très peu urbanisé : les hameaux sont peu nombreux et de petite taille ; ce qui contraste avec le reste du territoire.

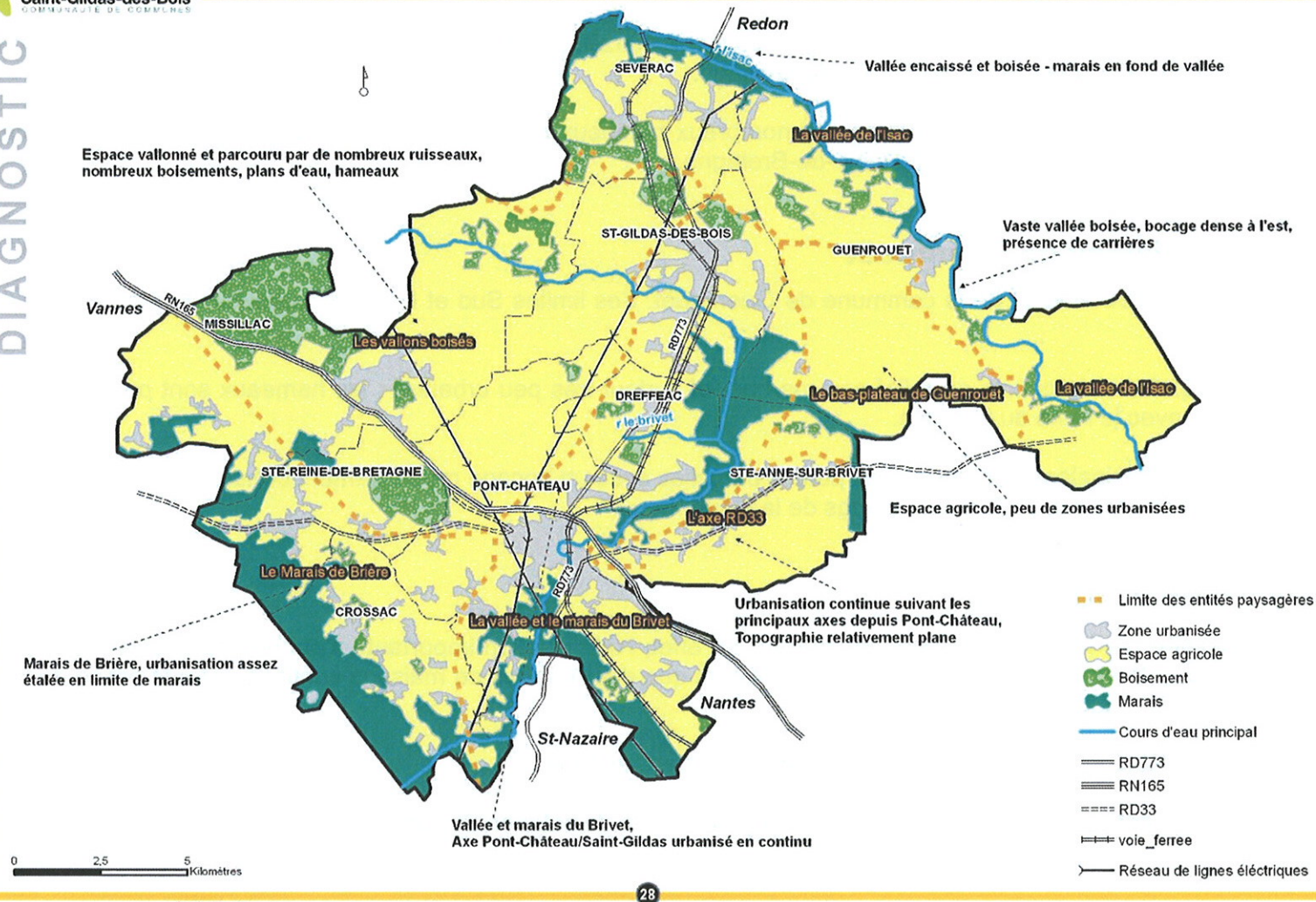
Cet espace agricole est principalement composé de petites parcelles avec un bocage moyennement dense. On observe un agrandissement des parcelles sur la partie centrale, au Sud des étangs de la Gaudofferie.

f) L'axe de la RD33

Cette entité est traversée par la RD33, élément structurant. En effet, l'urbanisation importante s'est développée le long de cet axe et des voiries communales jusqu'à ce que les hameaux ne forment plus que des linéaires de maisons continus entre le bourg de Sainte-Anne sur Brivet et l'échangeur de la quatre voies.

Cet axe est encerclé au Nord et à l'Est par les marais du Brivet et de Campbon.

Quelques boisements de petite taille et des hameaux parsèment le reste de cette entité paysagère.



2.3. Sites inscrits et classés

De part leur caractère remarquable, les sites suivants sont inscrits ou classés au titre des sites par référence aux articles L.341-1 à L. 341-22 du Code de l'Environnement se substituant à la loi du 2 mai 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites. Sur le territoire du Pays de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois, il en existe 2 :

Nom	Commune	Type
La Grande Brière	Crossac, Sainte-Reine-de-Bretagne	Inscrit
Parc et étang entourant le Château de la Bretesche-en-Missillac	Missillac	Classé

Tableau 5 : Liste des sites classés et inscrits
Source : DIREN des Pays de la Loire

MILIEUX NATURELS ET PAYSAGES		
➤ De vastes espaces naturels remarquables (nombreuses ZNIEFF, sites Natura 2000) ➤ des espaces à vocation agricole soumis à de fortes évolutions et pressions ➤ Des paysages diversifiés de qualité, structurés autour de 6 entités paysagères distinctes. ➤ Présence de paysages remarquables ➤ Présence de nombreux boisements mais un maillage bocager globalement dégradé. ➤ Présence de nombreuses infrastructures routières ➤ Développement des hameaux et des villages le long des principaux axes mitant le paysage. ➤ Un patrimoine bâti riche.	FORCES	FAIBLESSES
	- Un patrimoine naturel, bâti et paysager riche : espaces remarquables d'intérêt national et international ; paysages diversifiés, des qualités paysagères. - Un parc actif - Infrastructures routières bénéficiant d'ambiances particulières et de perspectives intéressantes.	- Une forte pression sur le foncier - Un bocage dégradé sur certains secteurs.
	OPPORTUNITES	RISQUES
	- Développement touristique durable lié au Canal de Nantes à Brest et aux marais - Travail dans le cadre du SCOT sur un certain nombre de préconisations en matière d'urbanisme.	- Contradictions à gérer entre développement, urbanisation et préservation des espaces naturels et agricoles... - Dégradation de l'identité paysagère avec les nombreuses constructions d'habitations, d'activités, d'équipements, mitage du paysage.

Chapitre 3 - L'Eau

3.1. La qualité des eaux superficielles

3.1.1 Données débitimétriques

Il existe sur les cours d'eau importants des stations de jaugeages donnant les caractéristiques débitimétriques des cours d'eau. Sur le territoire du Pays de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois, 2 stations ont été installées :

- sur le Brivet à Pont-Château,
- sur l'Isac à Guenrouët.

Les principales caractéristiques sont présentées ci-dessous :

	Durée d'exploitation	Superficie du bassin versant (Km ²)
Le Brivet à Pont-Château	1972 - 1981	250
L'Isac à Guenrouët	2001 - 2007	658

Tableau 6 : Données débitimétriques
Source : Banque Hydro - Réseau National de Données sur l'Eau

Sur ces stations, très peu de données sont disponibles (seuls les débits classés sont indiqués).

3.1.2 Qualité des eaux

a) Qualité des cours d'eau

Il existe sur les cours d'eau importants des stations de prélèvements afin de surveiller la qualité des eaux superficielles. Sur le territoire du Pays du Pays de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois, le Brivet, le canal de Quilly, le canal de Nantes à Brest et le Gué aux Biches possèdent des données qualité qui sont récapitulées dans le tableau ci-après.

La classification en classe de qualité "Très bonne", "Bonne, Moyenne", "Médiocre" et "Mauvaise" a été réalisée à partir de la version 2 de l'outil SEQ-Eau⁽¹⁾ : pour chaque paramètre, des valeurs seuil ont été attribuées définissant ainsi 5 grandes classes de qualité pour chaque usage (ici l'usage choisi est la "fonctionnalité biologique").

Cours d'eau	Matières Organiques et Oxydables	Matières azotées	Nitrates	Matières Phosphorées
Le Gué aux Biches à Saint-Gildas-des-Bois	Très Mauvaise	Passable	Bonne	Mauvaise
Le Brivet à Pont-Château	Très mauvaise	Passable	Bonne	Passable
Le Brivet à Besné	Très mauvaise	Bonne	Bonne	Passable
Le canal de Quilly à Quilly	Mauvaise	Bonne	Passable	Passable
Le canal de Nantes à Brest à Guenrouët	Mauvaise	Bonne	Passable	Passable
La Vilaine à Rieux	Passable	Bonne	Mauvaise	Passable

Tableau 7 : Qualité physico-chimique des cours d'eau
Sources : DDASS de la Loire-Atlantique - Service Santé Environnement - Données 2004

Sur l'ensemble du territoire, les cours d'eau montrent une **qualité très mauvaise** pour les **matières organiques oxydables**.

b) Objectif de qualité

Dans le cadre du SDAGE Loire-Bretagne, des objectifs de qualité ont été fixés aux points nodaux.

Sur la Loire, le point nodal le plus proche du territoire de la Communauté de Communes se situe à l'amont immédiat de la centrale électrique de Cordemais. Il est référencé Lre1. Les objectifs fixés sont :

⁽¹⁾ Méthode élaborée par l'Agence de l'Eau pour établir 5 classes de qualité.

Paramètre	Objectif	Classification SEQ-Eau
MOOX	DBO5 < 10 mg/l	Passable
	COD < 8 mg/l	Passable
	O2 > 3 mg/l	Mauvaise
	NH4 < 2 mg/l	Passable
AZOT	NH4 < 2 mg/l	Passable

MOOX : Matières Organiques et Oxydables
AZOT : Azote
NITR : Nitrates
PHOS : Phosphates
PEST : Pesticides

Tableau 8 : Objectif de qualité sur la Loire au point nodal Lre2
Source : "La Qualité des rivières dans votre département entre 2000 et 2002" - RBDE Loire-Atlantique - Juillet 2004

Globalement l'objectif de qualité est passable sur la Loire.

Sur la Vilaine, le point nodal le plus proche se situe à l'amont immédiat du barrage d'Arzal, et est noté VI1.

Paramètre	Objectif	Classification SEQ-Eau
MOOX	COD < 6 mg/l	Bonne
	NH4 < 0,5 mg/l	Très bonne
AZOT	NH4 < 0,5 mg/l	Bonne
NITR	NO3 < 40 mg/l	Mauvais
PHOS	Ptot < 0,25 mg/l	Passable
PEST	PESTtot < 1 µg/l	Bonne

Tableau 9 : Objectif de qualité sur la Vilaine au point nodal VI1
Source : "La Qualité des rivières dans votre département entre 2000 et 2002" - RBDE Loire-Atlantique - Juillet 2004

Globalement l'objectif de qualité sur la Vilaine est respecté sauf pour les MOOX, pour lesquelles le gain d'une classe est à obtenir.

c) Qualité des sites de loisirs nautiques

Il existe 1 site de loisirs nautiques en eau douce sur le territoire du Pays de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois. Il se situe sur la commune de Guenrouët à la Halte nautique sur l'Isac.

Aucun site de baignade n'est recensé sur le territoire.

Un suivi des cyanobactéries est réalisé par la DDASS. Chaque année, 4 prélèvements sont réalisés. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-après.

La qualité des eaux de baignade pour les cyanobactéries est répartie en 5 niveaux :

Niveau 0 : qualité de l'eau satisfaisante, pas de recommandation particulière.

Niveau 1 : éviter d'ingérer de l'eau et de respirer des aérosols de l'eau, prendre une douche soignée après l'activité nautique ou après la baignade, nettoyer le matériel et les équipements de loisirs nautiques, consulter un médecin en cas d'apparition de troubles de santé, éviscérer les poissons avant consommation

Niveau 2a : la baignade est limitée en dehors des zones de dépôts ou d'efflorescence, en évitant un contact prolongé avec l'eau et les mêmes recommandations que ci-dessus.

Niveau 2b : La baignade est interdite, les activités nautiques exercées dans des structures encadrées sont possibles sous certaines conditions.

Niveau 3 : la baignade et toutes les activités nautiques sont interdites.

Année	Halte nautique Isac
28/06/05	Niveau 0
12/07/05	Niveau 0
26/07/05	Niveau 0
09/08/05	Niveau 1
27/06/06	Niveau 1
11/07/06	Niveau 1
25/07/06	Niveau 0
18/08/06	Niveau 0

Tableau 10 : Suivi des cyanobactéries des sites de baignade en 2005 et 2006
Source : DDASS Loire-Atlantique

Le taux de cyanobactéries varie entre le niveau 0 et 1. La pratique de sport de loisirs nautiques ne pose pas de problème la majorité du temps. La DDASS précise toutefois que compte tenu de la médiocre qualité bactériologique et chimique de l'Isac, la prise d'une douche soignée après l'activité nautique est fortement conseillée.

d) Qualité piscicole

L'Indice Poisson est un indice biologique qui mesure l'état des milieux aquatiques basé sur l'analyse de la composition et de la structure des peuplements piscicoles. Sur le territoire, seul **le Brivet** a été analysé. **Cet indice est passable à mauvais.**

La **qualité de l'habitat** piscicole prend en compte différents facteurs limitant le cycle de vie des poissons (reproduction, éclosion, croissance...). Parmi les différents facteurs limitants, on retrouve la libre circulation des poissons, la qualité des eaux, l'assainissement, les pollutions d'origine agricoles, industrielles... On observe :

Cours d'eau	Contexte piscicole
Gué aux Biches	Etat perturbé
Amont du Brivet	Etat perturbé
Aval du Brivet	Etat peu perturbé
Marais de Brière	Etat perturbé
Isac aval	Etat perturbé
Affluents Isac	Etat dégradé
Isac amont, canal de Nantes à Brest	Etat dégradé

Tableau 11 : Contexte piscicole – Source : SAGE Vilaine et Loire-Estuaire

Un Plan Départemental de Protection du milieu aquatique et de Gestion de la ressource piscicole (PDPG) a été établi en concertation avec la Fédération Départementale de pêche et les autres acteurs intervenants dans la protection des milieux aquatiques.

Le contexte **Brivet – Brière** présente une inondabilité importante qui joue favorablement sur la reproduction de l'espèce repère (brochet). Cependant, les fonctionnalités sont réduites par les brusques fluctuations des niveaux d'eau sur les zones inondables (défavorables à la reproduction et au retour des alevins) et l'homogénéisation du milieu et son manque d'entretien qui réduisent sa capacité d'accueil et son potentiel de reproduction. La qualité de l'eau, et notamment l'envoi d'eau salée en Brière pendant la période estivale, est le facteur limitant du contexte. Les autres facteurs limitants sont les rejets de l'agriculture (élevage) et des collectivités, les remblaiements de zones humides et l'introduction d'espèces indésirables (écrevisses rouges de Louisiane et Jussie). La mise en place d'un règlement d'eau permettant d'affiner la gestion hydraulique du marais, est donc recommandée par le PDPG. Une gestion patrimoniale est tout à fait envisageable (intégrable au programme Natura 2000 du secteur).

Sur l'**Isac**, plusieurs phénomènes sont à l'origine d'un **contexte piscicole perturbé à dégradé** : des débits d'étiage sévères, amplifiés par une artificialisation des rivières, avec notamment les nombreuses écluses présentes sur la partie amont de l'Isac, et la prolifération des plans d'eau notamment sur le petit chevelu.

3.1.3 Cadre institutionnel et juridique pour la préservation de la ressource

Le territoire du Pays de Pont-Château – Saint Gildas des Bois est couvert :

- par le SDAGE Loire-Bretagne, entré en vigueur le 1^{er} décembre 1996,
- par le SAGE Estuaire Loire (26 communes) dont le périmètre a été arrêté et qui est en cours d'élaboration,
- par le SAGE Vilaine, approuvé le 1^{er} avril 2003.

De plus, la Directive Cadre Européenne s'impose sur l'ensemble du territoire.

a) La DCE

La Directive Cadre Européenne a pour objectifs principaux :

- l'atteinte le bon état des eaux en 2015,
- la non détérioration des eaux de surface et des eaux souterraines,
- la réduction ou la suppression des rejets toxiques,
- le respect des normes et objectifs dans les zones où existe déjà un texte réglementaire ou législatif national ou européen.

Dans ce contexte, l'Agence de l'eau a établi des fiches RNROE, qui, en fonction de différents paramètres, positionnent le cours d'eau en fonction de cet objectif de bon état écologique.

Sur le Brivet, depuis Drefféac jusqu'à sa confluence avec la Loire, la plupart des objectifs seront respectés. Seul le paramètre sur les **macropolluants** est mauvais. Le **risque de non atteinte** est identifié, ce qui nécessite un **délai et/ou des actions supplémentaires pour**

respecter les objectifs. Les principales raisons de non atteinte de l'objectif sont la qualité de l'eau pour les MOOX, les effets de prolifération végétale, l'azote et les phosphates.

b) Le SDAGE Loire-Bretagne

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Bretagne définit sept objectifs vitaux pour le bassin versant. Ils sont présentés ci-dessous :

- Repenser les aménagements des cours d'eau,
- Réduire la pollution par les nitrates,
- Réduire la pollution organique,
- Maîtriser la pollution par les pesticides,
- Maîtriser les pollutions dues aux substances dangereuses,
- Protéger la santé en protégeant l'environnement,
- Maîtriser les prélèvements d'eau.

c) Le SAGE Estuaire de la Loire

Ce SAGE porte sur pratiquement l'ensemble du territoire du Pays de Pont-Château – Saint Gildas des Bois. Il a été approuvé le 9 septembre 2009 et fixe des objectifs généraux :

- améliorer la connaissance des zones humides et des cours d'eau,
- protéger les milieux aquatiques / humides,
- gérer / entretenir les zones humides,
- adopter une gestion équilibrée et différenciée des canaux et des cours d'eau,
- réduire les phénomènes d'eutrophisation des eaux de surface,
- prévenir les risques par une meilleure connaissance de l'aléa,
- diminuer les risques en réduisant la vulnérabilité des secteurs impactés.

d) Le SAGE Vilaine

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Vilaine a été approuvé le 1er Avril 2003. La totalité de Sévérac, une partie de Guenrouët sont concernées par ce SAGE.

Les principaux objectifs du SAGE sont :

- lutter contre les pollutions diffuses,
- protéger les zones humides,
- protéger les ruisseaux et les rivières.

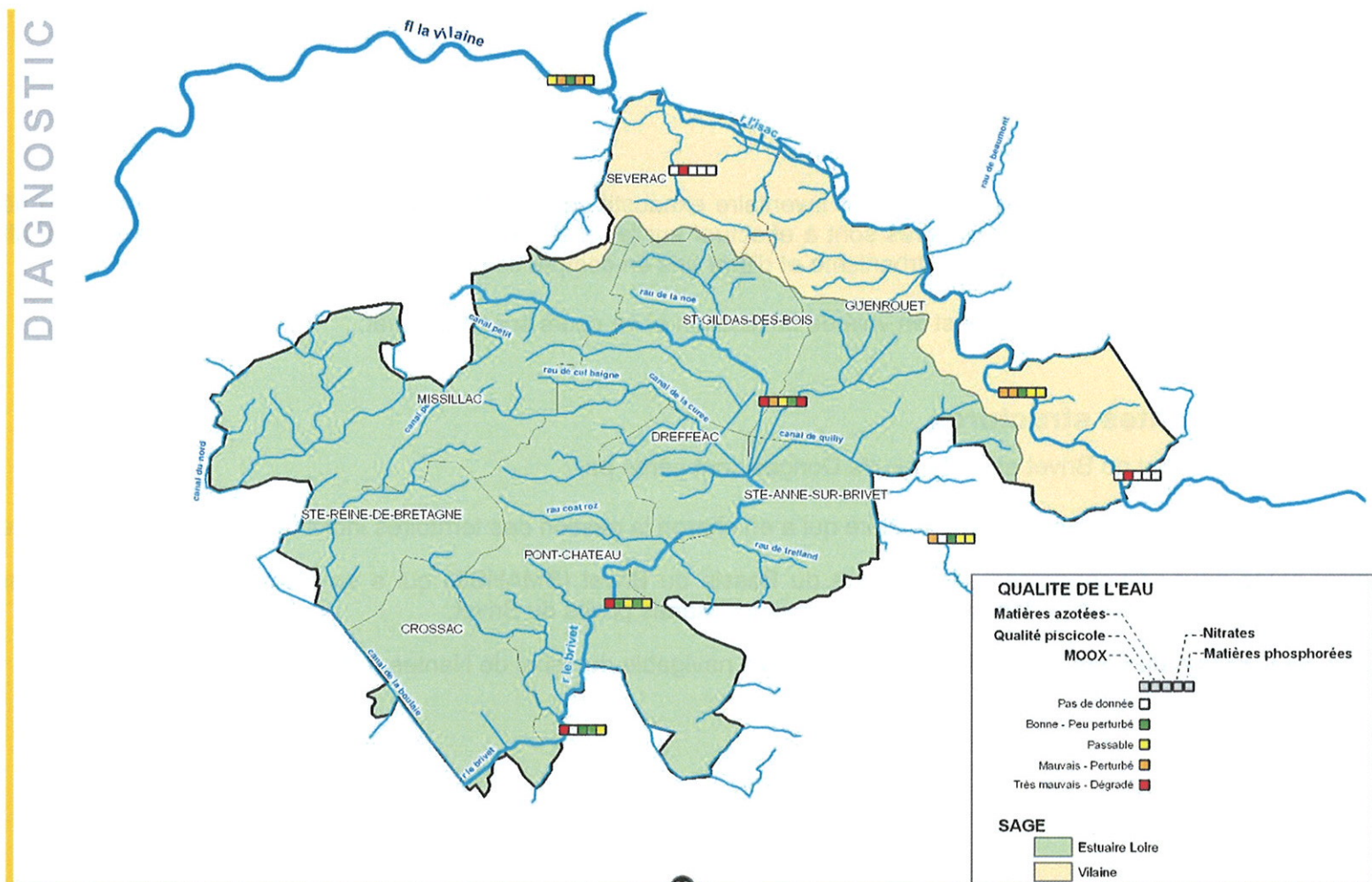
Il précise donc l'obligation des communes à réaliser un inventaire exhaustif des zones humides et des cours d'eau dans la période des 5 ans consécutifs à son approbation. Ces inventaires sont à effectuer sur le territoire des communes du bassin de la Vilaine, afin de figurer avant le 1er avril 2008 dans les Plans Locaux d'Urbanisme et d'être pris en compte comme le prévoit le SAGE.

L'inventaire des zones humides sur Sévérac est en voie de finalisation et en cours sur Guenrouët.

e) Les différentes structures

Le Marais de Grande Brière et du Brivet et le Marais de Donges sont gérés par :

- la Commission Syndicale de Grande Brière Mottière qui a en charge la gestion des territoires indivi de Grande Brière Mottière,
- le Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique du Bassin du Brivet (SMAHBB) qui a en charge la gestion des aménagements hydrauliques d'intérêts collectifs et des niveaux d'eau dans les marais privés du Brivet,
- la DDE 44 qui s'occupe du domaine public fluvial dont la voie navigable du canal de Nantes à Brest.



3.2. Les usages de l'eau

Le recensement des différents usages de l'eau sur le territoire permet de quantifier la pression qui existe sur le réseau hydrographique, et ainsi de mieux gérer les différents intérêts de chacun.

3.2.1 L'alimentation en eau potable

Voir carte « Génie urbain » page 81

En 2005, deux Syndicats Intercommunaux d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) sont présents sur le territoire :

- le SIAEP de la région de Saint-Gildas-des-Bois,
- le SIAEP de Crossac, Missillac, Sainte-Reine-de-Bretagne,

Ces deux unités de distribution se sont réunies le 1^{er} janvier 2007 pour créer le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable de Pont-Château - Saint Gildas des Bois.

Le Syndicat de Pont-Château - Saint Gildas des Bois est essentiellement alimenté à partir :

- des usines de production de Trigodet à Saint Gildas des Bois (1 018 475 m3 en 2008) et Missillac (69 454 m3 en 2008).
- de l'usine de Campbon, exploitée par la CARENE (183 636 m3 en 2008)
- mais également à partir de l'usine d'Arzal, via le réseau de Cap Atlantique (159 687 m3 en 2008).

a) SIAEP de Pont-Château - Saint-Gildas-des-Bois

Le syndicat regroupe 10 communes (*Crossac, Missillac, Sainte-Reine-de-Bretagne, Drefféac, Fégréac, Guenroët, Plessé, Saint-Gildas-des-Bois, Séverac, Pont-Château*) et dessert au total à 15 571 abonnés en 2008.

L'augmentation du nombre d'abonnés entre 2007 et 2008 est importante (5,53 %), supérieure à la moyenne des années précédentes (4 %) et à la moyenne départementale (3.14 %).

La station de production de Trigodet, avec 3 forages dans la nappe, se situe sur la commune de Saint Gildas des Bois, en limite communale avec Guenrouët. L'enquête publique pour la mise en place des périmètres de protection autour des captages de Trigodet a eu lieu fin 2005.

L'arrêté préfectoral du 17 juillet 2006 fixe les trois périmètres de protection du captage (zone très sensible, zone sensible et zone complémentaire). Le périmètre de protection concerne les communes de Saint-Gildas-des-Bois et Guenrouët.

Un nouveau captage à Bovieux sur la commune de Missillac a été implanté afin de se substituer au puits existant, plus vulnérable et d'un débit limité. La production envisagée à partir de cet ouvrage est d'environ 150 000 m³/an. Le périmètre de protection du captage n'est pas arrêté. Une proposition a été transmise en Préfecture pour avis d'un hydrogéologue agréé. Une actualisation des limites de périmètres, des servitudes associées et du coût en mise en place des périmètres a été demandée. La consultation des services est prévue pour fin 2010.

L'exploitation de ces deux stations est assurée par Veolia Eau.

L'ensemble des analyses effectuées en 2008 indique une eau distribuée de bonne qualité bactériologique et chimique, répondant aux exigences de la réglementation. La qualité des eaux brutes captées nécessite un traitement simple qui se limite à une légère chloration. Cependant, une dégradation chronique des ressources en eau avant potabilisation est observée depuis une vingtaine d'années, avec une augmentation constante des teneurs en nitrates et en produits phytosanitaires.

Les différentes caractéristiques de l'aquifère sont décrites dans le tableau ci-après.

Type d'aquifère	Volume total exploitable (M de m ³ /an)	Transmissivité (m ³ /an)	Coeff. d'emménagement	Débits moyens d'exploitation des ouvrages (m ³ /h)	Vulnérabilité quantitative	Vulnérabilité qualitative
Bassin sédimentaire tertiaire de Saint-Gildas-des-Bois - Drefféac	1,5	10 à 50	6% partie libre 4.10 ⁻⁴ partie captive	30 à 110	Faible à moyenne : - la recharge annuelle est nettement supérieure aux volumes exploités	Moyenne à forte : - faible protection naturelle (nappe libre) - absence de dénitrification naturelle
Aquifère de socle primaire de Missillac		1 à 10	5.10 ⁻⁴	20 à 30	Moyenne : maîtrise de l'environnement de socle	Moyenne à faible : - problème de maîtrise de l'environnement de socle - dénitrification naturelle qu'en profondeur

Tableau 12 - Caractéristiques des nappes (Source : SAGI Loire-Grand)

Légende :

La transmissivité est représentative de la capacité d'un aquifère à laisser circuler l'eau.

Le coefficient d'emménagement est fonction du volume d'eau pouvant être stocké dans un aquifère.

Les débits moyens d'exploitation des ouvrages dépendent du volume exploitable mais également de la capacité technique des ouvrages utilisés.

b) Autres captages à proximité

Le captage de Campbon est situé au Sud-Est du territoire. Son périmètre de protection de captage s'étale sur les communes de Sainte-Anne-sur-Brivet et de Guenrouët. La gestion est assurée par la CARENE. C'est le plus important captage en eaux souterraines du département. Les différentes caractéristiques de l'aquifère sont décrites dans le tableau ci-après.

Type d'aquifère	Volume total exploitable (M de m³/an)	Transmissivité (m³/an)	Coeff. d'emmagasinement	Débits moyens d'exploitation des ouvrages (m³/h)	Vulnérabilité quantitative	Vulnérabilité qualitative
Bassin sédimentaire tertiaire de Campbon	10	10 à 60	1 à 4.10^{-4}	127 à 405	Moyenne à faible : volume annuel exploité peu important / à la réalimentation Seul la nappe inférieure est exploitée pour l'alimentation en eau potable	Moyenne compte tenu : - de la vitesse de circulation - maîtrise foncière sur les zones d'infiltration - nappe captive bien protégée

Tableau 13 : Caractéristiques de l'aquifère de Campbon – Source : SAGE Loire-Ecluse.

Des **captages privés** pour l'usine d'embouteillage d'eau de source « Cristal Roc » sont également présents sur la commune de **Guenrouët**. Les sites de l'usine et des captages sont à l'intérieur du périmètre de protection éloigné associé à la nappe de Campbon. Pour la protection du captage, l'industriel a acquis une part des terres à proximité de celui-ci et a établi des accords de gestion des intrants avec les exploitants agricoles.

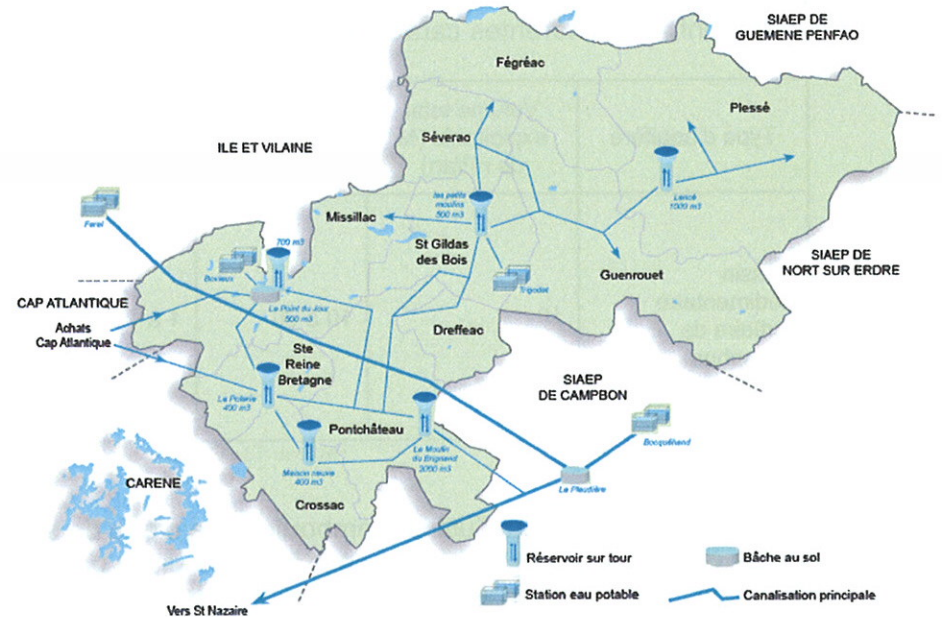
Une prise d'eau à Férel a également produit 159 687 m³ en 2008. La gestion est assurée par l'Institut d'Aménagement de la Vilaine (IAV). Le périmètre de protection de la prise est arrêté.

c) Solidarité, interconnexion

La faiblesse quantitative et surtout qualitative (notamment pour l'aquifère de Saint-Gildas) impose de sécuriser la distribution de l'eau aux consommateurs. Cette sécurité se traduit par la mise en place d'un réseau structurant de conduites reliant les principales unités de production et permettant d'alimenter l'ensemble des unités de distribution (qui ne disposent pas toutes d'unités de production). Ce réseau offre également la possibilité de mélanger des eaux brutes de qualité différente avant traitement (zones de mélange).

En rive droite de la Loire, les principales interconnexions entre unités de production sont Campbon (Broquéhand) / Férel (Drézet), et Campbon (Broquéhand) / Guérande (Sandun) / Férel (Drézet).

Schéma d'alimentation en eau potable



Interconnexion entre les différents SIAEP – Source : SDAEP 44

d) Vers d'autres captages ?

Les prospections entre 1991 et 1996 ont montré la **faible productivité** en eau souterraine des sédiments présents sous le marais. Un examen plus approfondi du potentiel en eau souterraine dans les horizons plus profonds du socle pourrait être envisagé.

Le Conseil Général de Loire Atlantique, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le BRGM réalisent depuis 2003 un **inventaire des plans d'eau d'anciennes carrières** qui pourraient constituer des ressources utilisables pour l'alimentation en eau potable.

3.2.2 Prélèvements agricoles

99 % des prélèvements pour l'usage agricole s'effectuent en période d'été (de mai à octobre), ce qui amplifie les assecs.

Sur le bassin versant Brière-Brivet, 373 619 m³ ont été prélevés en 2002. 73 % de ces prélèvements sont réalisés sur les communes d'Herbignac, Saint-Gildas-des-Bois et Guenrouët ; et 38 % le sont sur la seule commune d'Herbignac.

Entre 1998 et 2002, les prélèvements agricoles sont globalement stables.

3.2.3 Eaux industrielles

En 2002, 174 600 m³ ont été prélevés sur la commune de Guenrouët, et 277 400 sur Campbon.

Il a été recensé un seul site industriel soumis à la redevance de l'Agence de l'Eau sur le territoire. Il se situe sur Guenrouët en limite communale.

3.2.4 La pêche

Sur le territoire, il existe 5 Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique :

- la Carpe Pontchâtélaine Brivet (BV Brivet-Brière),
- la Brème Trignacaise (BV Brivet-Brière),
- le Gardon Savenaysien (BV Isac),

- la Brême de l'Isac (BV Isac),
- la Gaule Nazairienne (BV Isac).

3.2.5 La navigation

L'Isac ou le canal de Nantes à Brest est navigable. Plusieurs écluses ont été installées tout le long du canal. Un tourisme s'y est développé notamment avec la navigation des péniches.

3.2.6 Les sports nautiques et la baignade

Une halte nautique a été aménagée sur les bords de l'Isac sur la commune de Guenrouët.

3.3. L'Assainissement

3.3.1 Assainissement collectif

Voir carte « Génie urbain » page 81

La majorité des communes gèrent directement leurs eaux usées. Seule la commune de Sainte-Anne-sur-Brivet, regroupée avec les communes de Quilly et Campbon, fait partie d'un Syndicat Intercommunal d'Assainissement, créé le 23 février 1981. Il dispose d'une station d'épuration collective, l'ouvrage de Tremblay à Saint-Anne-sur-Brivet. Le rejet s'effectue dans le Brivet.

Le tableau présenté ci-après récapitule pour chaque commune du Pays de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois, le type de station, leur état de fonctionnement et des éventuels projets en cours en 2007.

Communes	Lieu-dit / Localisation	Type de station	Fonctionnement	Projets
Crossac	Clos Pied	Lagunage – 600 EH	>100 % de la capacité nominale Problème de surcharge hydraulique	Etude en cours (extension ou nouvelle STEP)
Drefféac	Près de la voie ferrée	Lagunage – 1150 EH	>100 % de la capacité nominale Problème de surcharge hydraulique	Etude en cours
Guenrouët	Notre-Dame-de-Grâce	Lagunage – 400 EH	35 % de la capacité nominale Fonctionnement satisfaisant Respect des normes de rejet	
	Les Bougards	Lagunage – 1080 EH	50 % de la capacité Fonctionnement satisfaisant Respect des normes de rejet	Inspections caméra des réseaux en cours Projet de renouvellement de la station actuelle (extension) Réflexion sur la création d'une nouvelle lagune pour un village Curages des lagunes à programmer
Missillac	Les Petits Herbets	Boues activées – 2700 EH	81 % de la capacité hydraulique Respect des normes de rejet	Inspections caméra des réseaux en cours Projet de renouvellement de la station actuelle
Pont-Château	La Hubaudais	Boues activées – 6000 EH	70 % de la charge hydraulique nominale 83 % de la charge organique nominale Volume d'eau parasite excessif Surcharges importantes dues à l'activité de la zone industrielle	Convention de rejet avec l'industriel Tipiak en cours Projet de réhabilitation du réseau de collecte
	Le Baudiot	Lagunage – 270 EH		

Sévérac	Le Chêne	Lits plantés de macrophytes – 350 EH	Fonctionnement satisfaisant Respect des normes de rejet	
	Chemin départemental 126	Lagunage – 700 EH	Fonctionnement satisfaisant Respect des normes de rejet	Curages des lagunes à programmer
Saint Gildas des Bois	La Barre	Boue activée – 3 700 EH	Mise en service en mai 2007	
Sainte-Anne-sur-Brivet	La Tremblais	Boue activée – 36 250 EH (STEP commune avec Campbon, Quilly + eaux résiduaires industrielles de la laiterie de Campbon)	70 % de la capacité nominale Respect des normes de rejet Sensibilité du réseau aux eaux parasites abondantes	Adaptation pour traiter le phosphore pour 2013
Sainte Reine de Bretagne	La lande de Grnongle	Lagunage – 1200 EH	96 % de sa capacité nominale Fonctionnement satisfaisant Effluents stockés de mai à octobre	Diagnostic en cours

Tableau 14 : Etat des lieux des stations d'épuration
Source : les communes

Les stations **indiquées en rouge** arrivent ou sont déjà à saturation. Pour la majorité d'entre elles, des projets sont en cours afin de palier aux surcharges hydrauliques et respecter les normes de rejet.

▪ Mise en œuvre de la Directive Eau Résiduaire Urbaine

La Directive 91/271/CEE du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires a pour objectif d'améliorer l'état des milieux aquatiques par des prescriptions concernant la collecte, le traitement et le rejet des eaux résiduaires urbaines et des eaux de certains secteurs industriels. Les objectifs de réduction des flux polluants sont fixés selon le calendrier présenté ci-après.

Capacité d'épuration des agglomérations (en EH)	Charge brute de pollution organique (en kg/j DBO5)	Echéance de conformité 31/12/2000	Echéance de conformité 31/12/2005
< 2 000	< 120		Traitement approprié
De 2 000 à 10 000	De 120 à 600		Système de collecte et traitement performant
De 10 000 à 15 000	De 600 à 900		Système de collecte et traitement performant
> 15 000	> 900	Système de collecte et traitement performant	

Tableau 15 : Calendrier de la Directive ERU
Source : SAGE Loire-Estuaire - Etat des lieux - janvier 2005

Un traitement approprié est un traitement qui permet de respecter les objectifs de qualité des eaux réceptrices.

Un traitement performant est un traitement où les eaux usées doivent être soumises à un traitement biologique avec décantation secondaire ou équivalent (élimination de l'azote et du phosphore).

Toutes les stations d'épuration de capacité inférieure à 2 000 EH sont conformes à la directive ERU (diagnostic 2008). Toutes les stations de capacité supérieure à 2 000 EH sont également conformes (diagnostic 2008).

3.3.2 Assainissement non collectif

a) Les zonages d'assainissement

En application de la loi sur l'eau, les communes ou les groupements de communes délimitent après enquête publique un zonage d'assainissement. Celui-ci précise :

- les zones d'assainissement collectif où elles doivent assurer la collecte, le stockage et l'épuration des eaux usées domestiques,
- les zones relevant de l'assainissement non collectif où elles sont seulement tenues d'assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement et leur entretien si elles le décident,
- les zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement,
- les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, si besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement.

Le zonage d'assainissement n'est pas un document de programmation de travaux. Il traduit simplement la vocation du territoire de la commune en matière d'assainissement selon l'aptitude des sols et le coût des options d'aménagement.

L'ensemble des communes sur le périmètre de la Communauté de communes a réalisé une étude de zonage d'assainissement, les enquêtes publiques ont été réalisées et le zonage est approuvé.

b) Contrôle de l'assainissement non collectif

La Communauté de communes de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois a prévu de mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour contrôler la conformité de l'assainissement non collectif. Ce service prend en charge les dépenses liées au contrôle des installations. Ces dernières doivent être conformes aux prescriptions techniques de l'arrêté du 6 mai 1996.

Les SPANC ont pour mission :

- de contrôler la conception au stade du permis de construire,
- de contrôler techniquement la bonne exécution des ouvrages,
- de contrôler le fonctionnement et l'entretien des installations.

L'EAU

	FORCES	FAIBLESSES
Réseau hydrographique : ➤ une qualité des cours d'eau variable suivant les paramètres Usages de l'eau : ➤ stabilité des prélèvements agricoles entre 98 et 2002 ➤ alimentation en eau potable ➤ 1 site (sur Guenrouët) pour l'industrie ➤ 5 associations de pêche ➤ navigation sur le canal de Nantes à Brest pour les péniches ➤ sports nautiques : 1 à Guenrouët sur l'Isac Eau potable : ➤ 2 captages ➤ 2 syndicats d'adduction en eau potable ➤ des études sur les captages Assainissement : ➤ des projets en cours pour toutes les stations arrivant à leur capacité nominale ou fonctionnant en surcharge ➤ un diagnostic en cours pour la mise en œuvre de la Directive Eau Résiduaire Urbaine ➤ la mise en place du service public d'assainissement non collectif (SPANC)	- Un réseau hydrographique dense et diversifié. - une qualité des cours d'eau bonne à passable pour les nitrates et les matières azotées - Un SAGE, un outil de surveillance et de protection des milieux - Taux de cyanobactéries faible permettant la pratique de sports nautiques sur l'Isac. - La proximité de plusieurs captages limitant la vulnérabilité du territoire sur le plan quantitatif. - Des projets pour les stations proche de la saturation	- Des conflits d'usage de l'eau. - Des débits d'étiage faibles peu épurateurs. - Une qualité des eaux mauvaise à très mauvaise pour les MOOX. - Une contexte piscicole perturbé à dégradé - Vulnérabilité qualitative moyenne des captages - Une diminution des zones tampons. - Diagnostic des assainissements autonomes non réalisés

	OPPORTUNITES	RISQUES
	- Travail dans cadre du SCOT sur un certain nombre de préconisations en matière d'urbanisme notamment concernant l'imperméabilité des sols et la gestion des eaux de ruissellement.	- Risque de pollution de la qualité des cours d'eau par les assainissements autonomes. - Absence de périmètre de protection de captage sur un des trois présents sur le Pays.

Chapitre 4 - Risques et Nuisances

4.1. Risques naturels

Les risques majeurs concernant le Pays de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois sont définis dans le Dossier Départemental des Risques Majeurs publié en 2008. Ce document recense les communes sur lesquelles des enjeux importants (personnes, biens, environnements...) peuvent être menacés par un aléa d'origine naturelle ou technologique : tempêtes, inondations, feux de forêts, mouvements de terrains, risque industriel, ou encore risque lié au transport de matières dangereuses.

4.1.1 Inondations

A l'image du département, le territoire de la Communauté de Communes est principalement concerné par le risque inondations.

Séverac et **Guenrouët** sont à signaler en tant que communes soumises au risque inondation. Cet aléa lié aux débordements de l'Isac (affluent de la Vilaine) a valu à ces deux communes une incorporation au **Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du « bassin aval de la Vilaine »**, approuvé le 03 juillet 2002. Séverac et Guenrouët sont également concernées par l'**atlas des zones inondables des affluents de la Vilaine** notifié aux communes le 11 juin 2008.

Ce PPRI englobe l'Isac jusqu'à la hauteur de Saint-Clair (commune de Guenrouët). Les espaces exposés aux inondations potentielles sont donc connus jusqu'à cette limite.

Sur la commune de Séverac, 349 ha soit près de 15% de la superficie communale sont touchés par les débordements de l'Isac. Cette zone d'inondation assez large (environ 300 à 800m), est occupée par des prairies humides, des peupleraies et marais. L'aléa est fort sur l'ensemble du secteur.

Sur la commune de Guenrouët, depuis le lieu-dit Le Clandre jusqu'au Pont Barel, l'espace concerné par l'inondation s'étend sur près de 300 ha. Il correspond à des espaces marécageux.

Guenrouët et Séverac sont donc exposés régulièrement aux débordements de l'Isac. Cependant, si l'aléa est mentionné par le PPRI comme fort, les risques restent globalement faibles car les prairies dominant et les zones potentiellement inondables sont peu urbanisées. Le village de la Rivière d'en Bas (inscrit dans la limite de la zone inondable, commune de Séverac) et le camping à hauteur de Saint-Clair (commune de Guenrouët) constituent les seuls points sensibles, le risque demeure faible partout ailleurs. Un centre de prévision des crues a été créé ; il est basé à Redon.

Par ailleurs, les communes de **Crossac** et de **Pont-Château** sont également concernées par ce risque inondation. Un atlas des zones inondables de la Brière portant sur le Brivet et ses affluents a été réalisé en octobre 2004.

4.1.2 Mouvements de terrain

Dans le cadre de l'élaboration du DDRM, le BRGM a conduit une étude relative aux mouvements de terrain. Il en résulte que le territoire du SCOT n'est pas concerné par le risque Mouvements de terrains.

Toutefois, il est à signaler l'existence d'une **ancienne concession minière** située en partie sur les communes de **Crossac** et **Pont-Château**.

4.2. Risques technologiques

4.2.1 Transport de matières dangereuses

Ce risque à caractère diffus a fait l'objet d'une réflexion dans le cadre de la révision du DDRM, publié en 2008. Le premier constat est que toutes les communes du département sont concernées. Cependant, certaines d'entre-elles présentent des éléments de nature à augmenter la probabilité de survenue d'un accident : infrastructures de transport importantes, implantations industrielles particulières, etc...

Sur le territoire du SCOT, les communes de **Pont-Château** et de **Missillac** sont particulièrement exposées au risque TMD lié à la **RN 165**.

4.2.2 Canalisation de gaz haute pression

Les communes de **Pont-Château**, **Sainte-Reine-de-Bretagne**, **Missillac** et **Saint-Gildas-des-Bois** sont traversées par des canalisations de transport de gaz à haute pression.

4.2.3 Les ICPE

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont des installations exploitées ou détenues par toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui peuvent présenter des dangers ou des inconvénients soit pour :

- la commodité du voisinage,
- la santé,
- la sécurité,
- la salubrité publique,

- l'agriculture,
- la protection de la nature et de l'environnement,
- la conservation des sites et des monuments.

Dans le but de minimiser les risques relatifs à ces installations, la Loi 76-663 du 19 juillet 1976 définit les procédures relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

La gravité des dangers ou des inconvénients que peut présenter leur exploitation va dépendre du volume et du type d'activités pratiquées par ces installations.

La préfecture a fourni la liste des ICPE industrielles et agricoles présentes sur les communes. Cette liste n'est pas mise à jour régulièrement et ne prend donc pas en compte le changement de statut ou d'activité des agriculteurs et des entreprises. Le tableau ci-dessous récapitule le nombre d'ICPE installées par commune. Le détail est présenté en annexe 2.

Communes	TOTAL
Crossac	10
Drefféac	14
Guenrouët	52
Missillac	47
Pont-Château	85
Sévérac	12
Saint Gildas des Bois	53
Sainte Anne sur Brivet	21
Saint Reine de Bretagne	13
TOTAL	307

Tableau 16 : Nombre d'ICPE par commune
Source : Préfecture 44

Il n'y a actuellement pas d'établissement civil à haut risque classé AS SEVESO seuil haut sur le territoire.

4.2.4 Les sites et sols potentiellement pollués

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets, d'infiltration de substances polluantes, ou d'installations industrielles, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque durable pour les personnes ou l'environnement.

La pollution présente un caractère concentré, à savoir des teneurs souvent élevées et sur une surface réduite (quelques dizaines d'hectares au maximum). Elle se différencie des pollutions diffuses, comme celles dues à certaines pratiques agricoles ou aux retombées de la pollution automobile près des grands axes routiers.

Il existe deux bases de données nationales recensant les sols pollués connus ou potentiels :

- BASIAS : inventaire des sites industriels et de service en activité ou non, susceptibles d'être affectés par une pollution des sols.
- BASOL : inventaire des sites pollués par les activités industrielles appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

Sur le territoire du Pays de Pont-Château – Saint Gildas des Bois, aucun site pollué n'est recensé dans la base de données BASOL. En revanche, de nombreux sites ont été répertoriés sur BASIAS. Le nombre de sites par commune est dressé dans le tableau ci-après. Le détail est présenté en annexe 3.

Commune	Nombre de sites potentiellement pollués
Crossac	4
Drefféac	2
Guenrouët	9
Missillac	17
Pont-Château	30
Sévérac	5
Saint Gildas des Bois	12
Sainte Anne sur Brivet	2
Saint Reine de Bretagne	3
Total	84

Tableau 17 : Nombre de sites et sols potentiellement pollués sur le Pays de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois
Source : Base de données BASIAS - BRGM

On y retrouve principalement les stations services, avec 33% des sols pollués, les décharges (anciennes ou en activité) avec 20% des sols pollués, et surtout les entreprises ayant des dépôts de liquides inflammables avec 20% des sites (certaines stations services sont aussi recensées dans cette activité). Les autres sites sont des casses automobiles, des ateliers de peinture...

Il existe 84 sites susceptibles d'être pollués sur le territoire. La commune de Pont-Château possède le plus grand nombre de sites potentiellement pollués (35 % des sites du territoire).

Cette potentialité de pollution sur les sites est à prendre en compte dans les projets d'aménagement, notamment pour l'implantation de zone d'habitat.

Sur la commune de Guenrouët, il est signalé une ancienne carrière, la carrière de Peslan, utilisée comme décharge, qui est actuellement comblée mais qui présente des problèmes d'odeur par remontée de méthane.

L'ensemble des risques naturels et technologiques est répertorié dans le tableau ci-dessous.

Communes	Inondations par eaux superficielles	Séisme	Transport de matières dangereuses	Canalisation de gaz haute pression
Crossac	X	Modéré		
Drefféac		M		
Guenrouët	X	Faible		
Missillac		M	X	X
Pont-Château	X	M	X	X
Sévérac	X	F		
Saint Gildas des Bois		F		X
Sainte Anne sur Brivet		M		
Saint Reine de Bretagne		M		X

Tableau 10 : Risques naturels et technologiques
Source : DDE

4.3. Autres risques

L'arrêté préfectoral du 30 juin 2003 précise que l'ensemble du département de la Loire-Atlantique est classé en zone à risque d'exposition au plomb.

4.4. Nuisances sonores

Un classement sonore des infrastructures de transports terrestres bruyantes a été établi. Ce classement a pour conséquence la délimitation d'un secteur de nuisance de part et d'autre de l'infrastructure. A l'intérieur de ce secteur, des règles de construction sont imposées au titre du Code de la Construction et de l'Habitation afin de garantir un isolement acoustique des bâtiments.

Ce classement est séparé en 5 catégories, la première étant la plus bruyante :

- catégorie 1 : secteur de nuisance sonore de 300 m de part et d'autre de la voie,
- catégorie 2 : secteur de nuisance sonore de 250 m de part et d'autre de la voie,
- catégorie 3 : secteur de nuisance sonore de 100 m de part et d'autre de la voie,
- catégorie 4 : secteur de nuisance sonore de 30 m de part et d'autre de la voie
- catégorie 5 : secteur de nuisance sonore de 10 m de part et d'autre de la voie.

Communes	RD 773	RN 165
Crossac	-	-
Drefféac	3/4	-
Guenrouët	-	-
Missillac	-	2
Pont-Château	3	1/2
Sévérac	3	-
Saint Gildas des Bois	3/4	-
Sainte Anne sur Brivet	-	1
Saint Reine de Bretagne	-	2

Tableau 19 : Les nuisances sonores - Source : DDE

Sur le Pays de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois, les voies et les zones de nuisances concernées concernent **la RD 773** qui relie Saint-Nazaire à Redon, **la RN 165** qui relie Nantes à Vannes. Pratiquement toutes les communes sont concernées, mises à part Crossac et Guenrouët.

Le Schéma Routier Départemental impose également une marge de recul de 25 m par rapport à l'axe des RD 17, 102, 126 et 526 en dehors des zones urbanisées.

4.5. Le Capricorne asiatique

Le longicorne ou capricorne asiatique, coléoptère Cerambycidae appartenant au genre Anoplophora et à l'espèce glabripennis, est un insecte xylophage de 4 à 5 cm de long, à la carapace noire tachetée de blanc. Il est plus petit que son collègue européen et porte des stries noires et blanches sur les ailes et les antennes. Il a été découvert pour la première fois en France dans le Loiret à Gien. Il est repéré par des trous gros comme le pouce qu'il fait dans le bois alors que les feuilles de l'arbre jaunissent.

Il prolifère habituellement en Chine, Japon et Corée et est arrivé dans notre région dans des palettes de granit importé de Chine.

Le capricorne asiatique menace l'arboriculture fruitière, les plantes d'ornement et les forêts. En effet, ce coléoptère xylophage d'origine asiatique, est un ravageur dangereux de nombreuses essences forestières et d'ornement à feuilles caduques. Il s'attaque à des arbres sains et en tout premier lieu aux érables, aux peupliers, aux marronniers et aux saules. Mais peuvent aussi être attaqués les albizias, bouleaux, chalefs, frênes, hibiscus, pommier, lilas des Indes, mûriers, platanes, Prunus, poiriers, robiniers, ormes et le Sophora du Japon.

Il pond au cœur des arbres. Ses larves de grande taille, jusqu'à 5 centimètres au dernier stade, vivent dans le bois en creusant des galeries. Elles y prospèrent pendant un an ou deux. Devenues adultes, elles en sortent dès la fin du printemps, laissant dans les troncs ou les branches des trous de 10 à 13 millimètres. En quelques années, l'arbre est exsangue.

Sa population connaît une explosion dans la mesure où elle est exogène, et donc n'a pas sous nos cieux de prédateurs naturels attirés. On peut faire l'analogie avec la jussie ou le ragondin.

L'installation durable de ce ravageur sur le territoire peut donc entraîner des conséquences économiques graves pour nos forêts et nos espaces verts. D'autant plus qu'en France, un chêne d'Amérique est en sursis et un chêne pédonculé en cours de diagnostic. D'ordinaire, seuls les bois tendres (peuplier, érable, bouleau) sont attaqués. Ces chênes seraient une première inquiétante en Europe.

Chaque arbre infesté est doté, autour du point d'infestation, d'un périmètre de 1 000 m de rayon.

Un foyer a été découvert mi-juillet 2004 à **Sainte-Anne-sur-Brivet**, et constitue le deuxième signalement du capricorne asiatique en France. La commune a dû abattre plusieurs arbres.

Un arrêté préfectoral 2004/BRE/96 du 16 août 2004 relatif à la lutte contre le capricorne asiatique pour les années 2004, 2005, 2006 et 2007 a été pris. Un plan de **zone de quarantaine** a été établi.

Les arbres infectés doivent être coupés puis brûlés. Tous les résidus d'arbres infestés doivent également être brûlés jusqu'à la cendre.

4.6. les espèces invasives

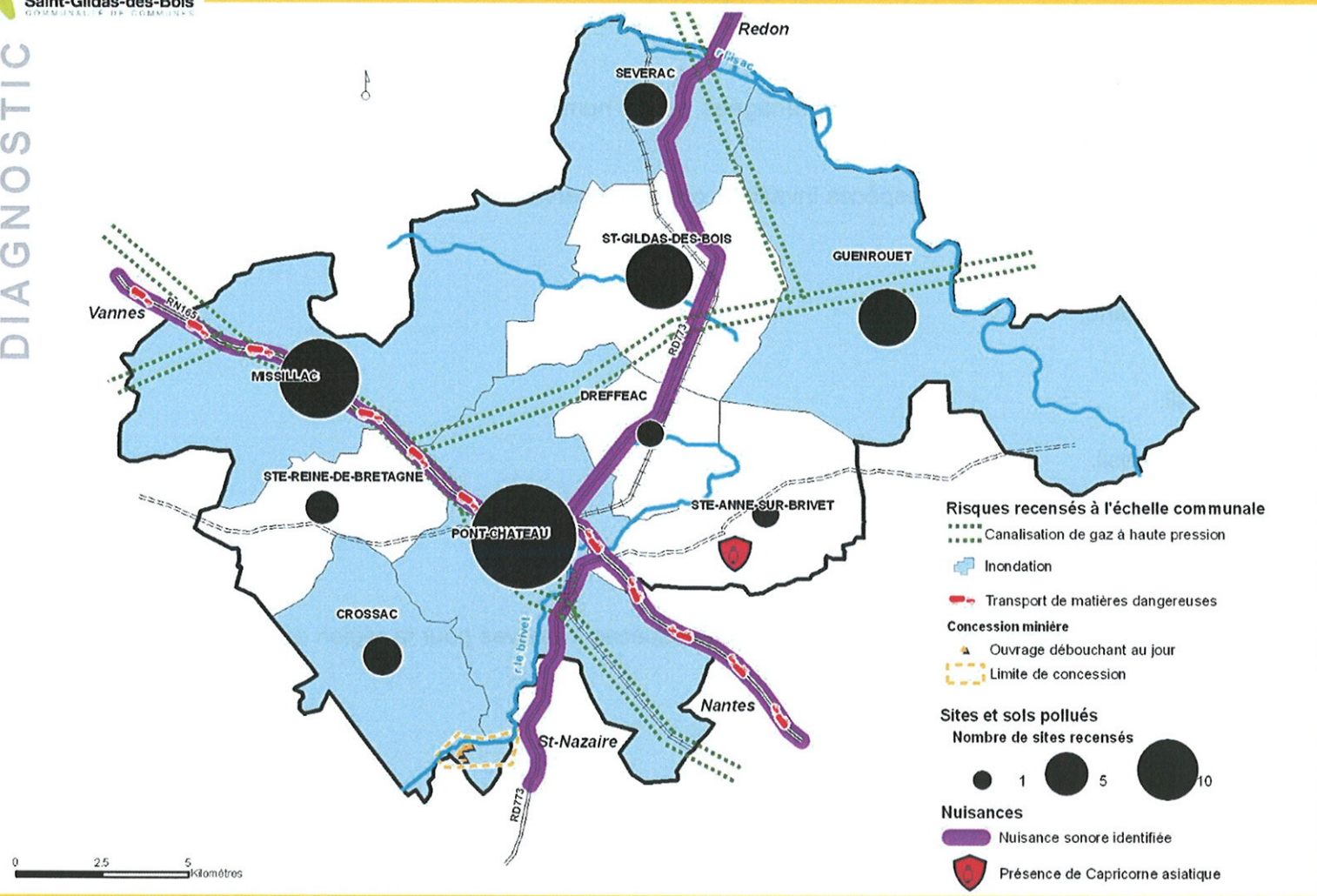
Une espèce invasive est une espèce exogène (ou exotique, importée) dont l'introduction, volontaire ou fortuite, mais surtout la prolifération dans des milieux naturels ou semi-naturels provoque, ou est susceptible de provoquer, des nuisances à l'écosystème dans lequel elle a été introduite.

En effet, dans les milieux ouverts tels que les berges aménagées, zones humides, prairies calcaires..., les plantes invasives concurrencent les espèces locales voire participent à leur régression.

Sur le marais de brière et du Brivet, plusieurs espèces invasives ont été observées :

- la perche soleil,
- le poisson chat,
- l'écrevisse de Louisiane,
- le rat musqué,
- le ragondin,
- l'ibis sacré du Nil,
- le baccharis,
- le myriophylle du Brésil,
- le lagarosiphon,
- la renouée du Japon,
- la Jussie,
- ...

Le Conservatoire Botanique National de Brest a établi la liste des espèces invasives pour la région des Pays de la Loire. Elle est présentée en annexe 1.



RISQUES NATURELS ET NUISANCES		
	FORCES	FAIBLESSES
Risques naturels et technologiques : ➤ Les risques d'inondations (4 communes). ➤ Le transport de matières dangereuses. ➤ Les installations classées : ➤ Les nuisances sonores sur 7 communes.	- Des risques identifiés et localisés, pris en compte dans les aménagements.	- Risque d'inondation très présents - Présence de nuisances sonores mais cadrées par la réglementation en vigueur
	OPPORTUNITES	RISQUES
		- Nombreux risques, notamment naturels (inondations...).

Chapitre 5 - L'air et l'énergie

5.1. La qualité de l'air

Les Plan Régionaux pour la Qualité de l'Air (PRQA) sont prévus par la loi du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie. Ils ont pour objectif de fixer des orientations visant à prévenir ou à réduire la pollution atmosphérique. Le projet de PRQA des Pays de la Loire a été approuvé par le préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique, par un arrêté du 24 décembre 2002, après avis du conseil régional. Il sera réactualisé tous les cinq ans.

Trois principales orientations sont définies dans ce plan :

- améliorer les connaissances,
- réduire l'exposition à la pollution,
- informer et sensibiliser.

Les principaux polluants de l'air sont répertoriés en 6 grandes catégories :

- les Composés Organiques Volatils,
- le Dioxyde de soufre,
- les Oxydes d'azote,
- l'Ozone,
- les particules en suspension,
- la radioactivité atmosphérique.

Les principales sources de pollution, peuvent être classées en 2 catégories :

- les sources fixes : production d'énergie thermique, incinération d'ordures ménagères, industries. Les types de pollution produits sont le dioxyde de carbone (CO₂), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde de soufre (SO₂), les oxydes d'azote (NO_x), les poussières.
- les sources mobiles : transports et en particulier les automobiles qui émettent des oxydes d'azote (NO_x) (75% de la totalité), du plomb (Pb).

Aucune donnée sur la qualité de l'air n'est disponible sur le territoire du Pays de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois. Des données sont disponibles sur les grandes villes comme Nantes, Saint-Nazaire/Donges, mais elles ne peuvent pas être extrapolées de manière représentative pour le Pays de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois.

5.2. Energies renouvelables

5.2.1 Le photovoltaïque

Les Pays-de-la-Loire possèdent un assez fort gisement solaire, équivalent à 3,5 KWh/j/m². Cependant, l'utilisation de l'énergie solaire est relativement peu développée.

L'Ademe et le Conseil Régional favorisent par des aides l'installation de capteurs photovoltaïques et de capteurs dans les dispositifs solaires thermiques depuis ces trois dernières années.

5.2.2 L'énergie Bois

La réflexion sur l'énergie Bois s'est principalement effectuée à l'échelle du département et non à l'échelle de la Communauté de Communes.

Depuis 5 ans, de gros efforts sont portés sur le développement du Bois-énergie chez les agriculteurs, les petits collectifs et les particuliers.

Actuellement, on compte 40 à 50 unités de chaudières à bois à alimentation automatique en Loire-Atlantique chez les agriculteurs, particuliers et petits collectifs et 4 unités chez les collectivités. Des projets sont en cours pour l'installation de chaudières chez les maraîchers.

La filière industrielle du Bois mène un projet de regroupement des scieurs, des exploitants forestiers... afin d'obtenir des quantités suffisantes, une bonne qualité et des prix compétitifs à l'échelle du département.

5.2.3 L'éolien

L'Ademe a réalisé à partir de différents paramètres (roses des vents, topographie, rugosité...) un atlas des potentiels éoliens. Sur le territoire de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois, le potentiel éolien à 60m est compris entre 200 et 300 W/m², avec une augmentation à 350 W/m² sur les communes du Sud.

Le potentiel éolien commence à être propice à l'implantation d'éoliennes à partir de 250 à 300 W/m².

Un **projet de 3 à 4 éoliennes** est prévu sur les communes de **Sévérac et Guenrouët**. Il est porté par l'association Eoliennes en Pays de Vilaine (EPV) et la SARL Site à Watts. Une campagne de mesure des vitesses du vent est en cours sur la commune de Sévérac au lieu-dit Les Landes de Fontenelles.

En juillet 2007, seront mises en place les Zones de Développement Eolien (ZDE), et à plus longue échéance, un Schéma Eolien Départemental (SED).

Les ZDE permettent aux installations éoliennes qui y sont implantées de bénéficier de l'obligation d'achat de l'énergie. Elles sont définies en fonction du potentiel éolien mais aussi des possibilités de raccordement aux réseaux électriques et des enjeux de protection des paysages, des monuments historiques et des sites remarquables et protégés. Un plancher et un plafond de puissance des installations, définis par les collectivités, leur seront associés.

L'AIR ET L'ENERGIE		
	FORCES	FAIBLESSES
Energies renouvelables : - 1 projet éolien avancé sur les communes de Sévérac et Guenrouët - pas d'étude sur le potentiel des différentes sources d'énergie		- Absence d'études sur le potentiel de développement des énergies renouvelables - Absence de démarche environnementale globale, notamment dans le cadre des PLU - Pas de données sur la qualité de l'air - Energies renouvelables peu exploitées.
	OPPORTUNITES	RISQUES
	- Zones de Développement Eolien (ZDE) mise en place.	

Chapitre 6 - Gestion des déchets

6.1. Les déchets ménagers et assimilés

Le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés de Loire-Atlantique a été approuvé par arrêté préfectoral du 23 janvier 1997 puis révisé avec une nouvelle approbation par l'assemblée départementale le 22 juin 2009. Les axes majeurs développés par le plan pour l'ensemble des déchets pris en compte sont :

- la réduction de la production des déchets,
- le développement de la valorisation, par recyclage, par compostage ou sous forme d'énergie,
- le traitement de la fraction « non valorisable », ou déchet ultime, dans le respect de l'environnement naturel et humain,
- la suppression des décharges brutes.

Ce plan s'applique au territoire du SCOT.

La gestion des déchets ménagers et assimilés est de la compétence de la communauté de communes du Pays de Pont-Château et de Saint-Gildas-des-Bois. Cette compétence regroupe :

- la collecte des ordures ménagères,
- le traitement des ordures ménagères,
- la gestion des déchèteries,
- la collecte et le traitement des matériaux recyclables.

6.1.1 La collecte

La collecte des Ordures Ménagères se fait en porte à porte ou en points d'Apport de Proximité. Depuis 2007, les emballages légers recyclables sont également collectés en porte à porte dans les sacs jaunes. De plus, des conteneurs pour la collecte du verre et des journaux-magazines sont disposés dans chaque commune.

La collecte des ordures ménagères représente au total sur les 9 communes pour l'année 2007, 6 129 tonnes d'ordures ménagères.

En 2007, 2 524 tonnes de verres, journaux et emballages ont été collectés en porte à porte ou en PAV.

	TOTAL
Verre	1383,31
Journaux	621,29
Emballages	520,07
2007	2524,67
2006	2196,27
Ecart en %	14,95

Tableau 19 : Tonnages collectés en 2007 - – Source Communauté de communes de Pont-Château

6.1.2 Les déchetteries

La Communauté de communes est équipée de 4 déchetteries :

- sur Missillac, à la ZA de la Pommeraie,
- sur Saint-Gildas-des-Bois, à la ZA Croix Daniel,
- sur Pont-Château, à la ZA du Landas,
- sur Sainte-Reine-de-Bretagne, à la ZA du Clos Gilles,

Dans ces déchetteries, on peut y apporter :

- les Touts Venants (les encombrants, le bois, les plastiques non recyclables),
- les ferrailles,
- les déchets verts,
- les gravats,
- les verres,
- les cartons et les papiers,
- les déchets dangereux et toxiques.

Les tonnages sont présentés dans le tableau ci-après.

	TOTAL 2007
Encombrant	1998,9
Gravat	711,27
Ferrailles	538,36
Cartons	505,33
DV-broyage	8001,7
DV-criblage	0
DV-compostage	0
Bois	616,02
DMS	34,804
Verre	168,38
Fibro	33,1
DEEE	0
DASRI	0,634
TOTAL	12608,498

Tableau 20 : Tonnages en 2007 – Source Communauté de communes de Pont-Château

Tous ces déchets triés sont ensuite revalorisés par les différents entrepreneurs cités ci-après.

Type de déchets	Repreneurs
Verre	Saint Gobain Emballages
Papiers, journaux, magazines	Barbazanges Tri Ouest
Acier	Arcelor Packaging
Aluminium	Affimet
Cartons	OTOR Papeterie d'Iteul
Plastiques	Valorplast S.A.
Briques alimentaires	D.H.P.
Papiers	Barbazanges Tri Ouest
refus	Séché Environnement

Tableau 21 : Repreneurs des différents déchets – Source Communauté de communes de Pont-Château

Les refus représentaient 56,66 tonnes en 2007, soit 11,42%. En 2000, 800 000 tonnes d'emballages ont été transformées en chaleur ou en électricité, grâce à des incinérateurs non polluants.

6.2. Les déchets du BTP

Les déchets issus du BTP sont gérés à l'échelle du département. Un Plan Départemental de Gestion des déchets du BTP est en application et concerne l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

En 1999, la production de déchets issus du bâtiment a été estimée à 336 662 tonnes par an, avec :

- plus de 60 % de déchets inertes,
- environ 30 % de déchets non dangereux,
- environ 2 % d'emballages,
- et 8 % de déchets dangereux.

De plus, les sites d'accueil des déchets inertes provenant principalement de l'activité des Travaux Publics recevaient en 2004 environ 1,8 millions de tonnes de matériaux.

Les déchets inertes sont stockés dans d'anciennes carrières ou des carrières en cours d'exploitation.

Actuellement, sur l'ensemble du département, la demande en volume d'enfouissement correspond à la capacité de stockage des centres de stockage de déchets inertes, ouverts et autorisés. Cependant, aucun n'est présent sur la Communauté de Communes et seules Guenrouët et Sainte-Anne-sur-Brivet sont dans les aires d'influence de ces centres de stockage de déchets inertes.

La plupart des déchets non dangereux issus du BTP sont acceptés dans les déchetteries de la Communauté de Communes.

6.3. Le Centre d'Enfouissement Technique (CET)

Actuellement, les déchets ultimes sont transportés pour y être enfouis au CET de Treffieux, prévu pour 18 000 T/an.

La Communauté de Communes fait partie du Syndicat Mixte Centre Loire Atlantique (SMCLA) et a proposé plusieurs sites possibles pour un futur CET. Sur l'ensemble du territoire du SMCNA, le premier site retenu se localise sur la commune de Savenay, pour une ouverture du site aux alentours de 2010.

Une réflexion est en cours sur la localisation d'un site sur le territoire de la Communauté de Communes pour une ouverture ultérieure à 2040, une fois celui de Savenay exploité.

6.4. Autres démarches

Sur le département, 3 opérations sont menées afin de mieux gérer les déchets :

- Opération Pressing Propre : opération de collecte et de traitement des déchets toxiques des pressings, financée par l'ADEME et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne,
- Opération Etre propre c'est pro : sensibilise et aide les professionnels de l'automobile et du machinisme agricoles,
- Opération Arts graphiques : pour les imprimeurs, les photographes et laboratoires.

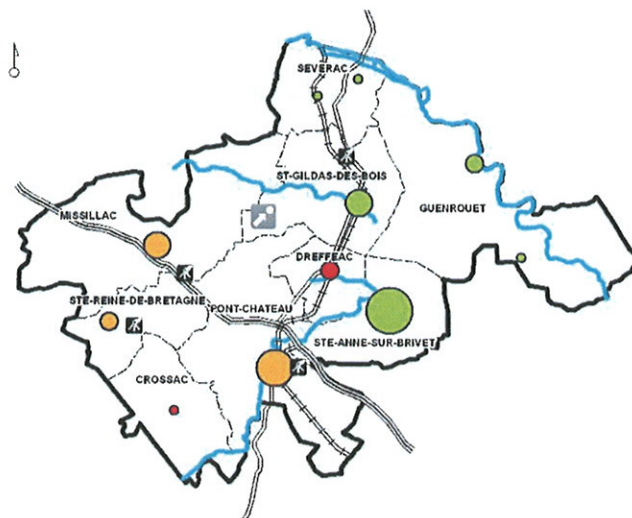
6.5. Les projets

Plusieurs projets sont prévus à l'échelle du territoire en matière de déchets, comme notamment la mise en place de nouvelles filières ponctuelles pour les professionnels.

La Communauté de Communes mène également une étude sur le compostage individuel sur le territoire.

Lors de l'établissement du Plan Départementale de Gestion des déchets du BTP, dans les orientations proposées, il est stipulé que les élus des collectivités territoriales doivent veiller à intégrer dans les SCOT et les PLU les possibilités de mise en place de structure pour répondre aux besoins des entreprises locales en matière de déchets du BTP.

Assainissement et déchets



ASSAINISSEMENT

Capacité totale (en Equivalent Habitant)

36.250 E.H. --- 6.000 E.H.
3.700 E.H. --- 1.150 E.H.
400 E.H. ---

Capacité actuelle

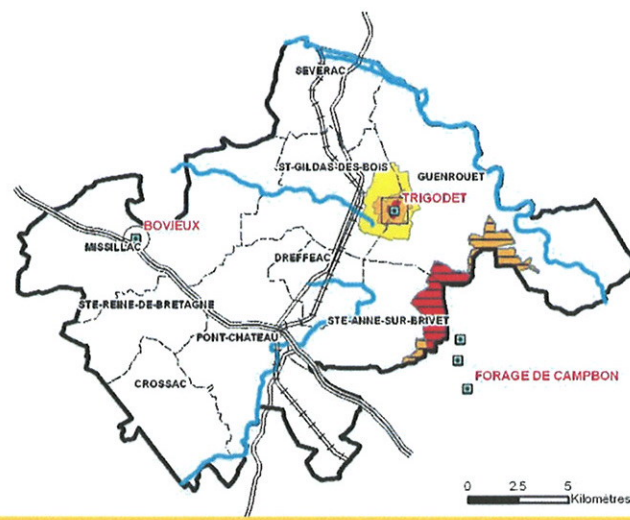
- Inférieure à 75% (rejet aux normes)
- Supérieure à 75% (rejet aux normes)
- Surcharge (étude en cours pour une nouvelle station)

DECHETS

- Réserve foncière pour un éventuel CET en 2040
- Déchetterie

- Captage/forage
- Etude de protection en cours
- Périmètre arrêté
- Zone très sensible
- Zone sensible
- Zone complémentaire
- Périmètre rapproché A
- Périmètre rapproché B

A.E.P.



0 2.5 5 Kilomètres

28

GESTION DES DECHETS		
➤ Un dispositif couvrant l'ensemble du territoire : - collecte des OM en porte à porte de la population ou en apport volontaire - une collecte des emballages légers recyclables en cours d'évolution - stabilité des volumes d'OM malgré l'augmentation de la population - 4 déchetteries	FORCES	FAIBLESSES
	- Une gestion des déchets globalement satisfaisante et en cours d'uniformisation. - Un site réservé pour un CET en lien avec le Syndicat Nord Atlantique.	
	OPPORTUNITES	RISQUES

Annexes

Annexe 1 : Les différentes études utilisées figurent ci-après :

POS de Guenrouët – Bernard Richeux et Philippe Grumeau, mai 1997
POS de Crossac – SCE, septembre 2000
POS de Missillac – Square, décembre 2001
PLU de Pont-Château – Paysages de l'Ouest, octobre 2005
Porter à connaissance de Drefféac – Préfecture 44, avril 2006
PLU de Sévérac – Paysages de l'Ouest, septembre 2006
PLU de Drefféac – Paysages de l'Ouest, avril 2007
POS de Sainte-Anne-sur-Brivet – Paysages de l'Ouest, septembre 2001
PLU de Saint-Gildas-des-Bois – O. Vanoni, décembre 2004
POS de Sainte-Reine-de-Bretagne – Paysages de l'Ouest, 4 juillet 2001
SCOT Métropole Nantes-St Nazaire, Diagnostic – novembre 2004
Plan d'aménagement bocager et paysager – Chambre d'agriculture 44, décembre 2001
La Qualité des rivières dans votre département entre 2000 et 2002 – RBDE Loire-Atlantique, Juillet 2004
Base de données de la DDASS de la Loire-Atlantique – Service Santé Environnement, données 2004
Base de données "Banque Hydro" – RNDE
POS de Pannecé – Paysage de l'Ouest, septembre 2005
Base de données "Basias" – BRGM, 2005
Base de données de la DIREN 44, 2005
SAGE Loire Estuaire - Etat des lieux, GIP Loire-Estuaire, janvier 2005
Périmètre de captage de Campbon – Carene, juin 2007
Rapport annuel 2005 – SIAEP de Crossac, Missillac, Sainte-Reine-de-Bretagne - 2005
Rapport annuel 2005 – SIAEP de la région de Saint-Gildas, 2005
Rapport d'activités 2005 sur la commune de Pont-Château, VEOLIA 2005
Commission ordures ménagères, tri sélectif, déchetteries – 2005
Plan départemental de gestion des déchets du BTP en Loire-Atlantique – novembre 2006
Rapport annuel 2004 des STEP de toutes les communes – SATESE, 2006
Charte du Parc Naturel Régional de Brière – PNR de Brière
Approvisionnement énergétique de la Loire-Atlantique – Conseil de développement départemental, mars 2007
PPR du bassin aval de la Vilaine – BCEOM, 1999
Le ZEFF – Eoliennes en Pays de Vilaine, mars 2007
SAGE Vilaine – IAV, novembre 2001
Atlas des potentiels éoliens – ADEME, 2005

Annexe 2 : Liste des ICPE présentes sur le territoire de la Communauté de Communes en 2007 (Source : Préfecture 44)

ICARE - Recherche multicritères de dossiers

Page 1 sur 1

Résultats de la recherche

13 dossiers trouvés [Retour à la page d'accueil](#)

N°dossier	Raison sociale	Nom	Ouvert le	Commune	Lieu-dit
20050611	Communauté de Communes entre Bivert et Brière	Communauté de Communes entre Bivert et Brière	25/07/2005	SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE	Déchetterie des Clos Gires
990728	GARC DE LA PICAUDERIE	GARC DE LA PICAUDERIE THOMAS Jean-Louis, GASCION Alan et Huguette	17/09/1999	SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE	"le Roué"
20060457	GARC LE ROCHER DU FRESNE MOISAN	GARC LE ROCHER DU FRESNE MOISAN David et Olivier	30/05/2006	SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE	Le Fresno
983575	GARAGE BESSON	GARAGE BESSON	02/12/1998	SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE	1 rue du Père de Montfort
20021288	GUICHARD Germaine	GUICHARD Germaine Madame	05/12/2002	SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE	Harongle
20040960	HEMERY Juliette	HEMERY Juliette	09/03/2004	SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE	la Vallée
980815	LAVISSE DOMINIQUE	LAVISSE DOMINIQUE	01/01/1901	SAINT-REINE-DE-BRETAGNE	5, rue Victor Hugo
20000546	LEGRAND JEAN-LUC	LEGRAND JEAN-LUC	21/10/1991	SAINT-REINE-DE-BRETAGNE	la Longeais
20070702	MENOREL Jérémy	MENOREL Jérémy	11/05/2007	SAINT-REINE-DE-BRETAGNE	La Noé blanche
20031783	MOISAN Daniel	EARL MOISAN Daniel	17/12/2003	SAINT-REINE-DE-BRETAGNE	Le Fresno
20021439	MOISAN MARGUERITE	MOISAN MARGUERITE	18/12/2002	SAINT-REINE-DE-BRETAGNE	Les Hoults-Bretons
980816	PRO-DE-MAY SARL	PRO-DE-MAY SARL	01/01/1901	SAINT-REINE-DE-BRETAGNE	27, rue P. de Coulbertin
980817	SOCIETE PRODEMAT	SOCIETE PRODEMAT	01/01/1901	SAINT-REINE-DE-BRETAGNE	

<http://81.80.149.17/44i/isp/icRechercheComplexe.asp?T=2510123>

25/02/2010

ICARE - Recherche multicritères de dossiers

Page 1 sur 1

Résultats de la recherche

10 dossiers trouvés [Retour à la page d'accueil](#)

N°dossier	Raison sociale	Nom	Ouvert le	Commune	Lieu-dit
20050843	ACTI	ACTI	28/09/2005	CROSSAC	Zone artisanale "La Mare au Châtelain"
972158	CHATELIER CHRISTIAN	CHATELIER CHRISTIAN	01/01/1901	CROSSAC	Le Charnaud
970572	GUHNEUF JOSEPH	GUHNEUF JOSEPH	01/01/1901	CROSSAC	bourg
972159	GUHNEUF Pascal	EARL BOUT DE VILLE GUHNEUF Pascal	01/01/1901	CROSSAC	Bout de Ville
20020983	JOALLAND JEAN-CLAUDE	JOALLAND JEAN-CLAUDE	30/09/2002	CROSSAC	La Petreis
970573	MAHE CLAIR	MAHE CLAIR	01/01/1901	CROSSAC	
20031341	MAHE DANIEL	MAHE DANIEL	30/07/2003	CROSSAC	Hôtel Turand
972160	MAHE STANISLAS	MAHE STANISLAS	01/01/1901	CROSSAC	Le Ruissseau
972161	MOHNIER Julien	MOHNIER Julien	01/01/1901	CROSSAC	La Close de la Fournais
972162	PIED ERIC	PIED ERIC	01/01/1901	CROSSAC	Le Souchel

<http://81.80.149.17/44i/isp/icRechercheComplexe.asp?T=2594850>

25/02/2010

Résultats de la recherche

14 dossiers trouvés

Retour à la page d'accueil

Numéro	Raison sociale	Nom	Ouvert le	Commune	Lieu-dit
971072	CORNUAILLE BEATRICE	CORNUAILLE BEATRICE	09/06/1997	DREFFEAC	Branducas
973025	DE DAUDINIERE JEAN-MICHEL ET GILLES	DE DAUDINIERE JEAN-MICHEL ET GILLES	11/07/1997	DREFFEAC	Beaubois
20031191	EARL DU MAREAU	EARL DU MAREAU DE DAUDINIERE J-Michel	03/07/2003	DREFFEAC	Le Mareau
972222	GAEC DE BEAUBOIS	DE DAUDINIERE GILLES	01/01/1991	DREFFEAC	Beaubois
972223	GAEC DE LA BUTTE DES BOIS	GAEC DE LA BUTTE DES BOIS	01/01/1991	DREFFEAC	Coffy
20031076	GIDVOCEAN	GIDVOCEAN SAMI BERTRAND Patrick	05/06/2003	DREFFEAC	Le Mareau
972224	JUVIN JEAN-CLAUDE	JUVIN JEAN-CLAUDE	01/01/1991	DREFFEAC	La Soudenais
971422	MECAPLI	MECAPLI	01/01/1991	DREFFEAC	Z.A. Les Pontreaux
971424	NICOLAS RAYMOND	NICOLAS RAYMOND	01/01/1991	DREFFEAC	La Vallée du Bourg
972225	NOGUET JOEL	NOGUET JOEL	01/01/1991	DREFFEAC	Lairée
972226	NOGUET PIERRE LÉON	NOGUET PERE ET FILS	01/01/1991	DREFFEAC	Lairée
971423	PORCHER DENIS	PORCHER DENIS	01/01/1991	DREFFEAC	route de Pontchâteau
20010223	SCHEP	SCHEP	06/03/2001	DREFFEAC	Z.A. Les Pontreaux
972227	YUAL PHILIPPE	EARL LA LOUISIANE	01/01/1991	DREFFEAC	Les Mottais

Résultats de la recherche

52 dossiers trouvés

Retour à la page d'accueil

Numéro	Raison sociale	Nom	Ouvert le	Commune	Lieu-dit
972346	ABAUTRET EDOUARD	ABAUTRET EDOUARD	01/01/1991	GUENROUET	L'Ongle
20090013	"Barel"	BAREL	28/03/1974	GUENROUET	
20090015	"Barel"	BAREL	28/03/1974	GUENROUET	
970613	BILLY Bernard	BILLY Bernard	01/01/1991	GUENROUET	10 rue de la Houssais - Notre Dame de Grâce
972349	BRUNNER WALTER	BRUNNER WALTER	01/01/1991	GUENROUET	Notre Dame de Grâce - "Bel Air"
20090017	CHAPIER	T.P. Monsieur CHAPIER	28/03/1974	GUENROUET	
972350	CHEVALIER BERNARD	CHEVALIER BERNARD	01/01/1991	GUENROUET	La Belle Noë
972351	CHICAUD JACQUES	CHICAUD JACQUES	01/01/1991	GUENROUET	St Raoul
972352	CLEMENT DIDIER	CLEMENT DIDIER	01/01/1991	GUENROUET	Le Veau, Piffermitage, St Paul, Frigodet, Le Clos
972353	CLEMENT RENE	CLEMENT RENE	01/01/1991	GUENROUET	Le Clos
980299	COUBRON HILTRAND	COUBRON HILTRAND	16/04/1999	GUENROUET	"les Mortiers"
972354	COUBRON JACQUES	COUBRON JACQUES	01/01/1991	GUENROUET	"Brivé"
970614	CRISTAL ROC	CRISTAL ROC M. le Président Directeur Général de la S.A.S.	01/01/1991	GUENROUET	CD 43
970617	CRISTAL ROC - ELLEONORE	CRISTAL ROC - ELLEONORE	01/01/1991	GUENROUET	La Burdais
972355	DAVID JOSIANE	DAVID JOSIANE	01/01/1991	GUENROUET	Le Breil
972348	DEUX THILFUS - MRS BASTILLAS MARCEL VINCENT ET	DEUX THILFUS MRS BASTILLAS MARCEL VINCENT ET	01/01/1991	GUENROUET	St Jacques
972356	DOCTEUR AUGUSTIN	DOCTEUR PHILIPPE	01/01/1991	GUENROUET	Bodeleau
20040487	EARL DES LANDES	EARL DES LANDES HAUMONT Gilles, Yolande	07/06/2004	GUENROUET	Le lande aux sours
20021225	EARL DU BRIVET	EARL DU BRIVET CHESNEAU Roland et Véronique	02/12/2002	GUENROUET	Brivé
20000242	EARL DU VIEUX CHENE	EARL DU VIEUX CHENE MENAGER Luc et Chrystelle	13/03/2008	GUENROUET	Le terrier
20020774	EARL LES COTEAUX DE L'ISAC	EARL LES COTEAUX DE L'ISAC	05/03/2002	GUENROUET	"le Busson"
20021423	EARL MENAGER	EARL MENAGER MENAGER Denis	16/12/2002	GUENROUET	Le Pâtis Grillé
20010397	GAEC DAVID-OHEIX	GAEC DAVID-OHEIX	06/04/2001	GUENROUET	"le Breil"
20040862	GAEC DE LA PERSEVERANCE	GAEC DE LA PERSEVERANCE FRUNEAU François, Romaric, Annie	04/11/2004	GUENROUET	Ste Germaine
972357	GAEC DE LIMINBOUT	GAEC DE LIMINBOUT	01/01/1991	GUENROUET	Limimbout
20030006	GAEC DE L'ISAC	GAEC DE L'ISAC DAUDRY	24/12/2002	GUENROUET	La Justice

97235B	GAEC DU BREIL	GAEC DU BREIL	01/01/1901	GUENROUET	Le Breil
972359	GAEC DU BREIL	GAEC DU BREIL	01/01/1901	GUENROUET	"le Breil"
20050469	GAEC DU BRULON	GAEC DU BRULON GAUTIER Grégory et Cédric	13/06/2005	GUENROUET	Le Brulon
972376	GAEC LES PINS	GAEC LES PINS GUILLLOUZOUC Jeannine, Baptiste, AMPROU Sylvain	01/01/1901	GUENROUET	Le Château Rouge
20000054	GAEC LORIZAC (MM. KUHN YVES ET PELE JOSEPH)	GAEC LORIZAC (MM. KUHN YVLS ET PELE JOSEPH)	14/02/2000	GUENROUET	"Notre Dame de Grâce - "Ménoul"
972389	GAEC MARTIN	GAEC MARTIN	31/01/1997	GUENROUET	Molabry
972360	GAEC TREGREUX	GAEC TREGREUX	01/01/1901	GUENROUET	Trégreux
972361	GAUTIER YVES	GAUTIER YVES	01/01/1901	GUENROUET	Le Brulon
970618	GRANDJOUAN SACS	GRANDJOUAN SACS le PDG de SOCIETE	01/01/1901	GUENROUET	CARRIÈRE DE PLSLAN
20050378	GUICHARD Marie-Noëlle	GUICHARD Marie-Noëlle	02/05/2005	GUENROUET	Bellevue
20030864	GUICHARD PIERRE	GUICHARD PIERRE	23/04/2003	GUENROUET	St Maurice
970615	GUILLET FRÈRES SA	GUILLET FRÈRES SA le PDG de FIS	01/01/1901	GUENROUET	LE BOURG
972362	GUILLET LOUIS	GUILLET LOUIS	01/01/1901	GUENROUET	La Langerie
972377	HOUIS GUSTAVE	HOUIS GUSTAVE	01/01/1901	GUENROUET	La Gannolais
972378	JOLY JEAN-LUC	JOLY JEAN-LUC	01/01/1901	GUENROUET	Les Roches
970616	JOUAN JOSEPH	JOUAN JOSEPH	01/01/1901	GUENROUET	LE BOURG
972393	LEFEBVRE ALAIN	LEFEBVRE ALAIN	01/01/1901	GUENROUET	Boulaie Lande de Belle Noë
972423	MARTIN GERARD PERE ET FILS	MARTIN GERARD PERE ET FILS	01/01/1901	GUENROUET	Molabry
972424	MARTIN JOSEPH	MARTIN JOSEPH	01/01/1901	GUENROUET	Le Bussan Doutéac
20031822	ORAIN Dominique	ORAIN Dominique	29/12/2003	GUENROUET	"la Sapeais
20071283	PERRIGOT GERARD	PERRIGOT GERARD	06/12/2002	GUENROUET	La Garenne
972347	SCEA BAREL	SCEA BAREL BAREL Dominique	01/01/1901	GUENROUET	Sainte Germeline de Bogdellin
20050767	SCEA BAREL	SCEA BAREL BAREL Dominique	02/09/2005	GUENROUET	Ste Germaine de Bogdellin
20000436	SGS CLEMENT JACQUES	SGS CLEMENT JACQUES	08/07/2000	GUENROUET	"les Ecoberts"
972425	TALBOURDEL PHILIPPE	TALBOURDEL PHILIPPE	01/01/1901	GUENROUET	La Grée
20021455	TOUPLI JEAN- PAUL	TOUPLI JEAN-PAUL	19/12/2002	GUENROUET	la Comtoie

Résultats de la recherche

47 dossiers trouvés

Retour à la page d'accueil

Numéro	Raison sociale	Nom	Ouvert le	Commune	Lieu-dit
972847	BARREAU FRANCK	BARREAU MARTINE	01/01/1901	MISSILLAC	Les Gambelles
20010113	BERNARD AGRISERVICE	BERNARD AGRISERVICE	05/02/2001	MISSILLAC	"la Templierie"
972848	BERNIER ALAIN	BERNIER ALAIN	01/01/1901	MISSILLAC	LES PETITS TOURS
972849	BERNIER ALAIN	BERNIER ALAIN	01/01/1901	MISSILLAC	Les Petits Tours-l'Angle Bertho
980914	BERNIER ALAIN	BERNIER ALAIN	10/02/1998	MISSILLAC	"l'Angle Bertho"
972846	BOSQUE MICHEL	BOSQUE MICHEL	01/01/1901	MISSILLAC	Les Gambelles
20040247	CANTOR S.A.	CANTOR S.A. SIMON- PIIL P.O.G.	22/03/2004	MISSILLAC	Z.A. la Pommerais
975968	COMMUNE DE MISSILLAC	COMMUNE DE MISSILLAC	01/01/1901	MISSILLAC	Z.A. Le Gallia
970790	DEPANNAGE AUTO CASSÉ	DEPANNAGE AUTO CASSÉ	11/02/1997	MISSILLAC	Z.A. La Pommerais
972852	EARL BROUSSARD	EARL BROUSSARD	01/01/1901	MISSILLAC	La Lande de Bovieux
20061011	EARL DE COISMEUX	EARL DE COISMEUX QUERAUD Jacky	10/10/2006	MISSILLAC	Coisieux
20010493	EARL DE LA FOI	EARL DE LA FOI	09/05/2001	MISSILLAC	"la Foi"
20070535	EARL DE PERNY	EARL DE PERNY	01/03/2007	MISSILLAC	Perny
20000197	EARL H.M.J. (HERVIAIS MARIE JACQUES)	EARL H.M.J. (HERVIAIS MARIE JACQUES)	14/04/2000	MISSILLAC	"la Horvins"
973944	EARL TREGRAIN	EARL TREGRAIN - M. et Mme VIGNARD Christophe	23/06/1997	MISSILLAC	Trégrain
972850	GAEC ATLANTIQUE ELEVAGE	GAEC ATLANTIQUE ELEVAGE	01/01/1901	MISSILLAC	Les Landes
972855	GAEC DE LA JANAIS	GAEC DE LA JANAIS	01/01/1901	MISSILLAC	la Janais
983423	GAEC DE LA MIRABLAIS	GAEC DE LA MIRABLAIS	09/10/1998	MISSILLAC	"la Mirablais"
972856	GAEC DE LA TEMPLERIE	GAEC DE LA TEMPLERIE	01/01/1901	MISSILLAC	La Templierie
972857	GAEC DE ROLLIEUX	GAEC DE ROLLIEUX	01/01/1901	MISSILLAC	Rollieux
20070857	GAEC DU CHAMP BLANC	GAEC DU CHAMP BLANC	12/08/1993	MISSILLAC	La Pierre Hamon
20090406	GAEC DU CHAMP BLANC	GAEC DU CHAMP BLANC AUBIN Mickael et HUGUET Thierry et Emmanuel	04/06/2009	MISSILLAC	La pierre hamon
972859	GAEC DU PARC CROIX CAMPBON	EARL LEBRUN LEBRUN Pierre	01/01/1901	MISSILLAC	Trégrain
990590	GAEC DU SOLEIL LEVANT	GAEC DU SOLEIL LEVANT	29/07/1999	MISSILLAC	"le Gériens"
20070873	GAEC LE PRE DES CHENES	GAEC LE PRE DES CHENES MOY-GUINE Samuel - André	11/07/2007	MISSILLAC	Le croissant
972858	GERAUD JEAN CLAUDE	GERAUD JEAN CLAUDE	01/01/1901	MISSILLAC	GAEC des étangs - La Chauvellerie
971419	GICQUIAUD RENE	GICQUIAUD RENE	01/01/1901	MISSILLAC	Z.A. la Gallia
971418	G.S.M.	G.S.M.	01/01/1901	MISSILLAC	La Métairie Neuve
975672	GUHENEUF ALAIN	GUHENEUF ALAIN	09/12/1997	MISSILLAC	Randon

990396	GUILLOUZOUC	GUILLOUZOUC	21/05/1999	MISSILLAC	Z.A. de la Pommerale
972861	LE GOFF JEAN ET MAURICE	GAEC DE LA MATINAIS	01/01/1901	MISSILLAC	La Matinais
972862	LELIEVRE Christian	LELIEVRE Christian	01/01/1901	MISSILLAC	"Tournoly"
972863	LUCAS MARIE FRANCOISE	LUCAS MARIE FRANCOISE	01/01/1901	MISSILLAC	Le Bois Masqué
20031357	MECAPLI	MECAPLI MOREL Henry de la S.A.R.L.	01/08/2003	MISSILLAC	Z.A. La Pommerale
971415	NORIN SERGE	NORIN SERGE	01/01/1901	MISSILLAC	Rue du Château
971414	PB & M CENTRE OUEST	PB & M OUEST SNC	01/01/1901	MISSILLAC	La Gargoutille
20031732	POULARD Philippe	POULARD Philippe	04/12/2003	MISSILLAC	- Le Dron
972864	RICORDEL MICHEL	SCEA DU BOISVREUIL	01/01/1901	MISSILLAC	Boisvreuil
972854	RICORDEL PIERRE ET DENIS	RICORDEL PIERRE ET DENIS	01/01/1901	MISSILLAC	GAEC de la FOI - Le Fol
972860	SARL DE LA ROCHE HERVE	SARL DE LA ROCHE HERVE HELLION Didier	01/01/1901	MISSILLAC	La Roche Hervé
971416	SEBILLOT JEAN-CLAUDE puis LELIEVRE Virginie	SEBILLOT JEAN-CLAUDE puis LELIEVRE Virginie	01/01/1901	MISSILLAC	15 rue de la Chapelle
972865	SEILLE PIERRE	SEILLE PIERRE	01/03/1901	MISSILLAC	Croston
971417	SOREMAT	SOREMAT	01/01/1901	MISSILLAC	Z.A. de la Pommerale
983096	SOLIDIFICATION PLIKOL SYSTEMS	SOLIDIFICATION PLIKOL SYSTEMS	17/06/1998	MISSILLAC	Z.A. la Pommerale
20010767	THOMAS ANTHONY	THOMAS ANTHONY	10/08/2001	MISSILLAC	"la Thioisais"
20051116	THUAL Jean-Paul - PAIN Dominique	THUAL Jean-Paul - PAIN Dominique	15/12/2005	MISSILLAC	Pourhan
972866	VIGNARD ROBERT	VIGNARD ROBERT	01/01/1901	MISSILLAC	Trégrain

Résultats de la recherche

85 dossiers trouvés

[Retour à la page d'accueil](#)

Numéro	Raison sociale	Nom	Ouverture	Commune	Lieu-dit
20031569	Abris Résidentiels Loisés A.R.L.	Abris Résidentiels Loisés A.R.L. DIERE Philippe	20/10/2003	PONTCHATEAU	ZAC de l'Aubay
971342	AS 24 et Mme EON Martine	AS 24 et Mme EON Martine	01/01/1901	PONTCHATEAU	Relais de Beslicu Automobile RN 165
20080429	ASSOCIATION DL PARENTS D'ENFANTS INADAPTES	APPE OUEST 44 le Directeur de l'	29/05/2008	PONTCHATEAU	CAI DU BRIVET
975939	ATLANTIC MOTOCULTURE	ATLANTIC MOTOCULTURE	19/12/1997	PONTCHATEAU	Le Point du Jour - D. 16
972952	BAVAUD René	EARL DU COEDROS	01/01/1901	PONTCHATEAU	Le Petit Coédros
972971	BODRIGAUZ CLAUDE	LABOUR Christophe M.	01/01/1901	PONTCHATEAU	Les Prades
990940	BRIERE DISTRIBUTION - E. LECLERC	BRIERE DISTRIBUTION - E. LECLERC	06/12/1999	PONTCHATEAU	route de Nantes
972953	BUSSON MARIE THERESE	BUSSON MARIE THERESE	01/01/1901	PONTCHATEAU	Les Mares St Guillaume
971798	CADIVAS DISTRIBUTION	CADIVAS DISTRIBUTION	01/01/1901	PONTCHATEAU	route de Nantes La Cadivais
990104	CENTRE DL GESTION D'ECONOMIE RURALE	CENTRE DE GESTION D'ECONOMIE RURALE	08/02/1999	PONTCHATEAU	rue du Chêne Vert
972954	CHARBONNIER GERARD	CHARBONNIER GERARD	01/01/1901	PONTCHATEAU	Ker Marie La Grée
20060638	CLINIQUE VETERINAIRE - M. ERIC WINTZ	CLINIQUE VETERINAIRE - M. ERIC WINTZ	03/08/2006	PONTCHATEAU	rue du Vélodrome
975938	COOPERATIVE AGRICOLE LA NOELLE ANGENIS	COOPERATIVE AGRICOLE LA NOELLE ANGENIS	19/12/1997	PONTCHATEAU	Le Point du Jour - D. 16
20020708	DENTS MATERIAUX IPOMAT	DENTS MATERIAUX IPOMAT	25/04/2002	PONTCHATEAU	ZAC de la Polerie - route de Nantes
20010778	DERRIEN CLAUDINE INTER PRESSING	DERRIEN CLAUDINE - INTER PRESSING	14/06/2001	PONTCHATEAU	25 rue Maurice Sambrun
20000713	EARL DU DOUARD	EARL DU DOUARD	20/10/2000	PONTCHATEAU	"la Coudais"
20000009	EARL DU MENHIR	EARL DU MENHIR	04/02/2000	PONTCHATEAU	les Hautes Métailleries
972967	EARL GUIHENEUF Alain et Marie-Ange	EARL GUIHENEUF - M. GUIHENEUF Philippe	01/01/1901	PONTCHATEAU	St Roch "Le Cave"
972977	EARL LES LANDES DE RENDEUX	EARL DES LANDES DE RENDEUX	01/01/1901	PONTCHATEAU	Les Landes de Rendreux
971800	EIS CLAUDE	EIS CLAUDE	01/01/1901	PONTCHATEAU	14, rue Lavoisier
20060654	EARL EUREKA	EARL EUREKA NOBLET Vincent	27/07/2006	PONTCHATEAU	Le Plessis
982480	FRANCOISE DES PLIKOLS BP	FRANCOISE DES PLIKOLS BP	17/12/1965	PONTCHATEAU	RN 173
972955	GAEC BOIS TREGAT	GAEC BOIS TREGAT	01/01/1901	PONTCHATEAU	Le Plessis
		GAEC DE LA FLEUR DE			La

20080396	GAEC DE LA FLEUR DE PIE	PIE NICOLAS Jean-Claude, Jocelyne, Sébastien	05/05/2008	PONTCHATEAU	salmonais de pie
972959	GAEC DE L'EPINE	GAEC DE L'EPINE	01/01/1901	PONTCHATEAU	L'Épinais
972960	GAEC DE L'EPINE	GAEC DE L'EPINE	01/01/1901	PONTCHATEAU	L'Épinay
970386	GAEC DE SOULAINNE	GAEC DE SOULAINNE	12/12/1996	PONTCHATEAU	Soulainne
972957	GAEC DES CLOS	GAEC DES CLOS	01/01/1901	PONTCHATEAU	La Porcherie Casso
972963	GAEC DES MOULINS	GAEC DES MOULINS	01/01/1901	PONTCHATEAU	La Crée
972965	GAEC DES PINS	GAEC DES PINS	01/01/1901	PONTCHATEAU	Beaumont
972956	GAEC DU BOIS IREGAT	EARL EUREKA	01/01/1901	PONTCHATEAU	"Le Bois Iregat"
972962	GAEC DU MARAIS	GAEC DU MARAIS	01/01/1901	PONTCHATEAU	Brignon
972961	GAEC KER PAUL	GAEC KER PAUL	01/01/1901	PONTCHATEAU	"Ker Paul"
20000094	GAEC LA PIERRE DE LA GRÉE	GAEC LA PIERRE DE LA GRÉE	03/03/2000	PONTCHATEAU	"L'Aunay"
20000095	GAEC LA PIERRE DE LA GRÉE	GAEC LA PIERRE DE LA GRÉE	03/03/2000	PONTCHATEAU	"La Grée"
20080300	GARAGE LE BRUN	GARAGE LE BRUN	04/04/2008	PONTCHATEAU	12 le roué de collac saint- guillaume
972966	GRENIER René	GRENIER René	01/01/1901	PONTCHATEAU	"Les Hétaeries"
972968	GUIHENEUF PIERRE	GUIHENEUF PIERRE	01/01/1901	PONTCHATEAU	La Croix du Blau
971804	GUILLOU JOSEPH	GUILLOU JOSEPH	01/01/1901	PONTCHATEAU	16, rue Sainte Catherine
972969	GUIOT JEAN JOSEPH	GUIOT JEAN JOSEPH	01/01/1901	PONTCHATEAU	La Plac St Guillaume
20070719	GUINICUR René	GUINICUR René	15/05/2007	PONTCHATEAU	route de Vannes
971806	ILRVL	ILRVL	01/01/1901	PONTCHATEAU	23, rue de St Gildas
971818	ILRVL BERNARD	ILRVL BERNARD	01/01/1901	PONTCHATEAU	12, place du Marché
20010565	IDENA PRODUCTION	IDENA PRODUCTION Monsieur le Président de la S.A.S.	15/06/2001	PONTCHATEAU	Z.I. de l'Abbaye
972972	LESAGE HUBERT	LESAGE HUBERT	01/01/1901	PONTCHATEAU	Le Bey
972973	LESAGE HUBERT	LESAGE HUBERT	01/01/1901	PONTCHATEAU	Ucy
971819	MAILLY ERIC	MAILLY ERIC	01/01/1901	PONTCHATEAU	57, rue Maurice Sambon
972974	MAURICE BERNARD	MEREL SYEPHANE	01/01/1901	PONTCHATEAU	La Médinais - Stoch
971820	MERCIER RENE	MERCIER RENE	01/01/1901	PONTCHATEAU	Le Clos
20021521	ND SERVICES	ND SERVICES TALLARON Didier	19/12/2002	PONTCHATEAU	Z.I. de l'Abbaye
972975	NOBLET GERARD	RONNIÉ YVAN	01/01/1901	PONTCHATEAU	Laudrec
20020014	P S 2 1	P S 2 1	04/12/2001	PONTCHATEAU	1 rue Gutenberg
972979	PILLET BERNARD	EARL DLS LANDES DE RENDREUX	01/01/1901	PONTCHATEAU	Versailles - 9, rue des Launers
971821	FOULARD ANDRÉ	GARAGE DE BRETAGNE	01/01/1901	PONTCHATEAU	25, route de Vannes
971830	POUYET 3 M Télécommunications	POUYET 3 M Télécommunications	01/01/1901	PONTCHATEAU	1 rue de Gutenberg Z.I BP 75
971822	PRAUD ROGER	PRAUD ROGER	01/01/1901	PONTCHATEAU	Relais de

971823	PRAUD ROGER	PRAUD ROGER	01/01/1901	PONTCHATEAU	Beaulieu Boulieu route de Vannes
972559	PROCANETON	PROCANETON	22/07/1997	PONTCHATEAU	Z.I. de l'Abbaye
990212	RAMBAUD PHILIPPE	RAMBAUD PHILIPPE	25/03/1999	PONTCHATEAU	"le Haut Coët Roz"
972981	RAMET SERGE	RAMET SERGE	01/01/1901	PONTCHATEAU	"la Morigais"
971803	RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE	RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE	01/01/1901	PONTCHATEAU	route de Crossac
971824	ROBE LOUIS	ROBE LOUIS	01/01/1901	PONTCHATEAU	route de Vannes Versailles
971825	SAMBRON	BOBCAT FRANCE S.A.	01/01/1901	PONTCHATEAU	
993163	SAMBRON	BOBCAT FRANCE S.A.	16/07/1998	PONTCHATEAU	route de Nantes
971827	SAMBRON	BOBCAT FRANCE S.A.	01/01/1901	PONTCHATEAU	route de Nantes
971826	SAMBRON MAURICE	BOBCAT FRANCE S.A.	01/01/1901	PONTCHATEAU	Usine industrielle
20071230	SARL KERROUHAULT	SARL KERROUHAULT M. KERROUHAULT Loïc	29/10/2007	PONTCHATEAU	Beaulieu
20020681	SCAC	SCAC	28/06/2002	PONTCHATEAU	Z.I. les Landes
20080146	SCI DE LA PRESQU'ILE	SCI DE LA PRESQU'ILE	08/02/2008	PONTCHATEAU	ZA de l'abbaye III
20030885	SCI EDJV	SCI EDJV	29/04/2003	PONTCHATEAU	Z.I. de l'abbaye
20070922	SCI LE GALINA-C	SCI LE GALINA-C COCHET Xavier	02/08/2007	PONTCHATEAU	Parc d'activité de l'abbaye rue René Descartes
20031319	S.C.I. L'OASIS	S.C.I. L'OASIS RUAL J.Michel	04/07/2003	PONTCHATEAU	21 du Landes
20040638	SCI PEVAR EN KOAD	SCI PEVAR EN KOAD	30/07/2004	PONTCHATEAU	Atelier SLOTH - Zone de l'Abbaye
20030496	SKER S.A.	SKER S.A. IMHLEK Philippe	24/02/2003	PONTCHATEAU	Parc d'activités de l'abbaye rue Gustave Eiffel
20060950	SOURGET Yannick	SOURGET Yannick	13/01/2006	PONTCHATEAU	24 le Perron Saint Guillaume
971828	SOURISSEAU GABRIEL	SOURISSEAU GABRIEL	01/01/1901	PONTCHATEAU	Versailles
971829	STE DES MECANIQUE ET DE MACHINES SPECIALES	STE DES MECANIQUE ET DE MACHINES SPECIALES	01/01/1901	PONTCHATEAU	Z.I
975973	SYNDICAT INTERC. POUR LA CONSTRUCTION ET LE FONCTIO	SYNDICAT INTERC. POUR LA CONSTRUCTION ET LE FONCTIO	01/01/1901	PONTCHATEAU	ZI Lavelloir
970206	TECHNOLOGIES TEXTILES DE	TECHNOLOGIES TEXTILES DE L'ATLANTIQUE Monsieur le Directeur	28/01/1997	PONTCHATEAU	rue Gutenberg ZA du

	L'ATLANTIQUE	Général de la S.A.			Landes
972982	TESSIER LUCIEN	TESSIER LUCIEN	01/01/1901	PONTCHATEAU	La Mare d'Appéc
20000876	TIPIAK TRAITEUR-PATISSIER	TIPIAK TRAITEUR-PATISSIER	11/12/2000	PONTCHATEAU	Z.I. de l'abbaye
971831	TOTAL	TOTAL	01/01/1901	PONTCHATEAU	31, route de Nantes
971832	TRANSPORTS DESDOIS	TRANSPORTS DESDOIS	01/01/1901	PONTCHATEAU	21 Chêne Vert Route de Nantes
972983	TUAL JEAN PAUL	TUAL JEAN PAUL	01/01/1901	PONTCHATEAU	Les Corbinais - St Roch
972984	VALLEE JACQUES	VALLEE JACQUES	01/01/1901	PONTCHATEAU	Beaumard

Résultats de la recherche

12 dossiers trouvés

[Retour à la page d'accueil](#)

Numéro	Raison sociale	Nom	Ouvert le	Commune	Lieu-dit
20020804	ALNO LUC	ALNO LUC	26/06/2002	SEVERAC	au lieu-dit "Les Jeunés"
971100	AUTO SERVICE	AUTO SERVICE	01/01/1901	SEVERAC	
971099	BURBAN PAUL	BURBAN PAUL	01/01/1901	SEVERAC	La Normandais
971102	COI IN POULARD	COLIN POULARD Monsieur le Directeur de la SARL	01/01/1901	SEVERAC	2, chemin du Koolin
971101	D'EXPLOITATION GARAGE CHAUVEL	D'EXPLOITATION GARAGE CHAUVEL	01/01/1901	SEVERAC	R.D. n° 126
973347	GAEC DE BLUGAND	GAEC DE BLUGAND	01/01/1901	SEVERAC	Le Parc St Jean
20080168	GAUTHIER Jean-François	KERGALL, Dominique	14/02/2008	SEVERAC	16 la houssais
20080930	"Le chêne blanc"	29 rue des Eaux la plagne	07/11/1991	SEVERAC	
20080929	Les buttes	CHARREL C.M.	07/11/1991	SEVERAC	Schiste et quarleite
20021401	ROUX MICHEL	ROUX MICHEL	16/12/2002	SEVERAC	Malagudé
20021026	ROUX PASCAL	ROUX PASCAL	14/10/2002	SEVERAC	Le Perron
20080662	S SOCAC	SOCAC Hagione Guy	04/01/2008	SEVERAC	le chêne blanc

Résultats de la recherche
53 dossiers trouvés Retour à la page d'accueil

Numéro	Raison sociale	Nom	Ouvert le	Commune	Lieu-dit
970792	ADIN JEAN-CLAUDE	CORBIN SÉBASTIEN - HÔTEL MEDON	02/05/1997	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	"Sainte Marie"
20021285	ALLAIN JEAN- MICHEL	ALLAIN JEAN-MICHEL	06/12/2002	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	Coëcran
971401	ANDRE RENAULT	ANDRE RENAULT	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	7 I Beausoleil
20020629	BASILLAIS VINCENT	BASILLAIS VINCENT	16/07/2002	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	"Sainte Isabelle"
20031387	BIVAUD PHILIPPE	BIVAUD PHILIPPE	26/08/2003	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	"La Bosse de Goutap" - route de Pontchâteau
20010128	BUGEL CHRISTIAN	BUGEL CHRISTIAN	07/02/2001	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	"Ker Madeleine"
973584	BUGEL ODETTE	BUGEL ODETTE	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	Ker Madeleine
973585	CAMFORT JEAN- PIERRE	CAMFORT JEAN- PIERRE	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	11 rue du Calvaire
971393	C.A.N.A.	TERRENA	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	La Croix Daniel
975982	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	SAINT-GILDAS- DES-BOIS - Z.A. de la Croix Daniel
971391	COOPERATIVE AGRICOLE LA NOELIE (CANA)	COOPERATIVE AGRICOLE LA NOELIE (CANA)	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	La Croix Daniel
971392	COOPERATIVE AGRICOLE LA NOELLE (CANA)	COOPERATIVE AGRICOLE LA NOELLE (CANA)	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	La Croix Daniel
971390	COZIC SERGE	COZIC SERGE	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	
971400	CREATION ANDRE RENAULT	CREATION ANDRE RENAULT	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	2 I Beausoleil Route de Missillac
973586	DEMAUD ANDRE	DEMAUD ALAIN	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	Coëcran
20000924	DU GUE JOLI - SUPER U	DU GUE JOLI - SUPER U	21/12/2000	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	route de Pontchâteau
973597	EARL ST JOSEPH	EARL ST JOSEPH HOUIS Jean-Paul et Marie-Claire	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	St Joseph
973589	EARL BERTRAND	EARL BERTRAND	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	"Le Berceau"
973594	EARL DE PERRY	EARL DE PERRY	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	Perry
20000309	EARL DENIAUD	EARL DENIAUD	24/05/2000	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	"Coëcran"
20010354	EARL DROUILLET	EARL DROUILLET	05/04/2001	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	route de la Fontaine

971394	EDF GDF	EDF GDF	01/01/1901	DES-BOIS	Cornetière
973588	FAVREAU LIONEL	FAIR L'AVREAU	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	La Chauvelais rie de Pontchâteau
990275	FRASLIN PHILIPPE	FRASLIN PHILIPPE	12/04/1999	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	"la Bussardière"
973591	GAEC DE COECRAN	GAEC DE COECRAN	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	Coëcran
973590	GAEC DE LA CHATAIGNERAIE	GAEC DE LA CHATAIGNERAIE	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	La Chataignerac
20031683	GAEC DES ACACIAS	GAEC DES ACACIAS JAUSEAU Gilbert, Mic- Amoinette, Olivier	24/11/2003	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	- Le Parc à Mailard
20070753	GAEC DES TROIS RIVIERES	GAEC DES TROIS RIVIERES JAUSEAU Anne, Olivier, GUINE Frédéric	11/06/2007	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	La Mierne
973592	GAEC DU PAS DE LA ROCHE	GAEC DU PAS DE LA ROCHE	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	Les Tréaux
973593	GAEC DU PAS DE LA ROCHE	GAEC DU PAS DE LA ROCHE, POULARD, CAMFORT	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	- Les Tréaux
973595	GAEC DU PETIT PARC	GAEC DU PETIT PARC	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	Le Parc à Mailard
20050531	GAEC DU PLANTÉ	EARL LE PLANTÉ POULARD Yannick	24/06/2005	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	Le Planté
980747	GAEC ELEVAGE DES MORTIERS	GAEC ELEVAGE DES MORTIERS	03/02/1998	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	"les Mortiers"
973596	GAEC LA RENARDIERE	GAEC LA RENARDIERE	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	La Renardière
971395	GARAGE JOUALLAND	GARAGE JOUALLAND	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	Route de Pontchâteau
973107	GARAGE JOUALLAND MICHEL	GARAGE JOUALLAND MICHEL	09/07/1997	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	Route de Pontchâteau
971399	GARAGE LEROUX JEAN-YVES	GARAGE LEROUX JEAN-YVES	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	Station ELAN - 25 rue du pont
973598	HOUIS PIERRE	HOUIS PIERRE	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	Les Mortiers
973599	HOUIS PIERRE	HOUIS PIERRE	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	Les Mortiers
973600	JAUSEAU GILBERT	JAUSEAU GILBERT	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	Parc à Mailard
971396	KRUG SIEGFRIED	KRUG SIEGFRIED	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	rue de la Gare
971313	MORICET JACQUES	MORICET JACQUES	21/06/1997	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	la Ferme Ecole
973601	MORICET SERGE	MORICET SERGE	01/01/1901	SAINT- GILDAS- DES-BOIS	La Ferme Ecole

20010080	PAJOT PASCAL	PAJOT PASCAL	23/01/2001	SAINT-GILDAS-DES-BOIS	"la Colinière"
973602	PEIGNET JEAN LUC	PEIGNET JEAN LUC	01/01/1991	SAINT-GILDAS-DES-BOIS	le Planté
970362	PEIGNET JEAN-LUC	PEIGNET JEAN-LUC	21/11/1996	SAINT-GILDAS-DES-BOIS	le Planté
983219	PENVERN JEAN-YVES	PENVERN JEAN-YVES	20/07/1998	SAINT-GILDAS-DES-BOIS	"la Gauthais"
971397	POULARD ALBERT	POULARD ALBERT	01/01/1991	SAINT-GILDAS-DES-BOIS	Station Glorex
973603	RONE EDITH	Edith RONNE Madame	01/01/1991	SAINT-GILDAS-DES-BOIS	La Chesnaie
20080333	SAS LAMPRIDIS Enseigne SUPER U	SAS LAMPRIDIS	10/04/2008	SAINT-GILDAS-DES-BOIS	Le gué joli rte de PONTCHATEAU
20031096	SCI DES GENEYS	SCI DES GENEYS LESAGE Thérèse	21/05/2003	SAINT-GILDAS-DES-BOIS	Z.A. de la Croix Daniel
971398	SCI LA CROIX DANIEL	SCI LA CROIX DANIEL	01/01/1991	SAINT-GILDAS-DES-BOIS	Z I La Croix Daniel
971402	TERRIEN JEAN	TERRIEN JEAN	01/01/1991	SAINT-GILDAS-DES-BOIS	Route de la Chénale

Résultats de la recherche

21 dossiers trouvés

[Retour à la page d'accueil](#)

Numéro	Raison sociale	Nom	Ouvert le	Commune	Lieu-dit
971196	BALU AMEDEC	BALU AMEDEC	01/01/1991	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	Place du Commerce
20080962	BRIERE DISTRIBUTION	BRIERE DISTRIBUTION	12/12/2008	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	Zone de la Hirtale
20010333	COMMUNE DE SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	COMMUNE DE SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	28/03/2001	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	
980433	EARL DES ROCHETTES MORVAN Roger et Charlot	EARL DES ROCHETTES MORVAN Roger et Charlot	20/01/1998	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	Les Rochettes
973557	EARL DU BAS NOBLE	EARL DU BAS NOBLE	01/01/1991	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	Le Noble
983472	EARL LE PRE AU CLERC	EARL LE PRE AU CLERC LEQUIPPE Jeannine	29/10/1998	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	"le Pré au Clerc"
20000869	EARL LE PRE AU CLERC	EARL LE PRE AU CLERC	27/11/2000	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	"le Pré au Clerc"
971197	ENTREPRISE NOULL	ENTREPRISE NOULL	01/01/1991	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	Carrière La Uvaudois
973558	FLEURY MICHEL	FLEURY MICHEL	01/01/1991	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	Le Guignaud
20050464	GALC DU LA LOUISNAIS	GAEC DE LA LOUISNAIS CHARRIER Christophe et Christiane	08/06/2005	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	Le Sory
973559	GAEC DE LA TURCAUDAIS	GAEC DE LA TURCAUDAIS	01/01/1991	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	La Turcaudais
20060400	GAEC DES SABLAI	GAEC DES SABLAI LEBAS Chantal, LEBAS Jonathan, LAVAZAIS Rudy	28/04/2006	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	Treband
971037	GALC DU FOURNIL	GAEC DU FOURNIL	05/06/1997	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	la Barre
973560	GATEPAILLÉ JEAN	GATEPAILLÉ JEAN	01/01/1991	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	Champ Blanc
973561	MARTEL HENRI	MARTEL HENRI	01/01/1991	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	Le Perrin
20011030	MORICEAU SÉBASTIEN	MORICEAU SÉBASTIEN	29/10/2001	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	"le Pré au Clerc"
971198	NICOU FERNAND	NICOU FERNAND	01/01/1991	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	La Hirtale
973562	PLISSONNEAU DENIS	PLISSONNEAU DENIS	01/01/1991	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	"Pocazel"
973563	PLISSONNEAU JACQUES	PLISSONNEAU JACQUES	01/01/1991	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	Grandville
981580	SCEA AVICOLE LES MARAIS DU ROTI	SCEA AVICOLE LES MARAIS DU ROTI	06/03/1998	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET	au lieu-dit "Colsonangle"
				SAINT-	

20080050	TREGRET Patrice	TALGRET Patrice	14/01/2008	ANNE-SUR- BRIVET	L'hérminette
----------	-----------------	-----------------	------------	---------------------	--------------

Annexe 3 : Liste des sites et sols potentiellement pollués présents sur le territoire de la Communauté de Communes en 2007 (Source : BRGM)

Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Adresse (ancien format)	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance	X Lambert II étendu (m)	Y Lambert II étendu (m)
PAL4400593	ESSO STANDARD (STE) MAHE Clair, DLI, GRAINETERIE/ AVANT ESSO STANDARD (STE), DLI	BOURG/ 15, RUE DE L' ANCIENNE GARE	CROSSAC (44050)	En activité	Inventorié	260246	2277646
PAL4401892	BOMANN Mr, ATELIER DE TOLERIE ET DE PEINTURE AUTOMOBILE	GRANDE RUE DE CROSSAC, EN FACE DE LA PLACE DE L' EGLISE	CROSSAC (44050)	Activité terminée	Inventorié	260117	2277650
PAL4401310	BESSON / AVANT BIGUET René, GARAGE, STATION SERVICE / AVANT GUIHENEUF Joseph, STATION SERVICE, GARAGE, ATELIER DE TOLERIE	LE BOURG, 5 RUE ANCIENNE GARE	CROSSAC (44050)	En activité	Inventorié	260227	2277557
PAL4400594	VAILLANT Pierre, CAFE, STATION SERVICE £	LE BOURG, AU BORD DE LA D. 16	CROSSAC (44050)	Activité terminée	Inventorié	260225	2277770
PAL4400608	PORCHER Denis, STATION SERVICE, GARAGE	ROUTE DE PONTCHATEAU	DREFFEAC (44053)	En activité	Inventorié	268488	2284012
PAL4401961	ATLANTIC DIFFUSION / MECAPLI (STE), APPLICATION DE PEINTURE	ZA LES PONTREUX	DREFFEAC (44053)	En activité	Inventorié	268151	2283575
PAL4400693	BILY Bernard, DLI, AMBULANCIER	10 RUE DE LA HOUSAIS	GUENROUET (44068)	En activité	Inventorié	278827	2285049
PAL4400049	GUILLET FRERES ETS (S.A), CIDRERIE	18 RUE ANDRE CAUX	GUENROUET (44068)	En activité	Inventorié	278885	2288915
PAL4400051	GRANDJOUAN ONYX (STE), DECHARGE D' O.M.	Carriere du Peslan	GUENROUET (44068)	Activité terminée	Inventorié	283622	2284759
PAL4400698	GUILLE G / LOQUET Francis, GARAGE, STATION SERVICE	EN BORDURE DE LA GC 2	GUENROUET (44068)	Activité terminée	Inventorié	276189	2288676
PAL4400050	CRISTAL ROC (STE), DGCL	La Burdais	GUENROUET (44068)	En activité	Inventorié	275685	2284220
PAL4400694	GUENROUET (COMMUNE DE), DECHARGE SAUVAGE	LA TOUCHE AUX THEBAUDS	GUENROUET (44068)	Activité terminée	Inventorié	282534	2284670

Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Adresse (ancien format)	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance	X Lambert II étendu (m)	Y Lambert II étendu (m)
PAL4400695	DERUET Raoul/ CARRIERE DE JOUSSELIN, CARRIERE, DLI, £	NOTRE DAME DE GRACE, AU BORD DE LA RD 102	GUENROUET (44068)	Activité terminée	Inventorié	278603	2285248
PAL4400699	POULAIN Mme, DLI	RD 2, PROCHE DE L' EGLISE	GUENROUET (44068)	Activité terminée	Inventorié		
PAL4400697	BAUDRY Mr/ GAUDIN Félix/ LOQUET Fernande/ JONEAU René/ SHELL (STE), STATION SERVICE £		GUENROUET (44068)	Activité terminée	Inventorié	276992	2288802
PAL4402044	LELIEVRE Patrick, STATION SERVICE/ AVANT BLECON René, STATION SERVICE/ AVANT SEBILLOT Jean-Claude, STATION SERVICE	18, RUE DE LA CHAPELLE	MISSILLAC (44098)	En activité	Inventorié	261423	2285641
PAL4401098	YVIQUEL Gérard, STATION SERVICE/ AVANT MORIN Serge, DLI / AVANT CROSNIER Mr, GARAGE, STATION SERVICE	52 RUE DU CHATEAU	MISSILLAC (44098)	Activité terminée	Inventorié	261065	2285514
PAL4401918	CORBILLE Pierre, ATELIER DE CHAUDRONNERIE ET TOLERIE AUTOMOBILE	7 RUE DES RUAIS	MISSILLAC (44098)	Activité terminée	Inventorié	261481	2285486
PAL4401626	MISSILLAC (COMMUNE DE), DECHARGE BRUTE	DERRIERE LE VILLAGE DU PERNO, A 200M., AU BORD DE LA D.502	MISSILLAC (44098)	Activité terminée	Inventorié		
PAL4401624	MISSILLAC (COMMUNE DE), DECHARGE SAUVAGE	LA FAUCILLONNAIS	MISSILLAC (44098)	Activité terminée	Inventorié		
PAL4401104	RABILLARD/ DISTRIBAT (SA), DLI, SCIERIE	LA GARGOUILLE/ RUE DU CHATEAU	MISSILLAC (44098)	En activité	Inventorié	260996	2285622
PAL4400099	GSM (SA), CARRIERE	LA METAIRIE NEUVE	MISSILLAC (44098)	En activité	Inventorié	258541	2284728
PAL4401625	MISSILLAC (COMMUNE DE), DECHARGE BRUTE	LA RIGAUDIERE	MISSILLAC (44098)	Activité terminée	Inventorié		
PAL4401623	MISSILLAC (COMMUNE DE), DECHARGE SAUVAGE	LE BAS BERGON	MISSILLAC (44098)	Activité terminée	Inventorié		
PAL4401097	MORIN Louis/ MORIN Pierre, STATION SERVICE, CYCLES, MOTOCULTURE	LE BOURG/ 25, RUE CHATEAU	MISSILLAC (44098)	Activité terminée	Inventorié	261084	2285558
PAL4401102	BLANZY OUEST (STE), DLI	RUAIS, CHEMIN DU TEILLAS	MISSILLAC (44098)	Activité terminée	Inventorié		
PAL4401577	MISSILLAC (COMMUNE DE), DECHARGE D' O.M.	RUE DE LA MASSE	MISSILLAC (44098)	Ne sait pas	Inventorié	261691	2285725

Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Adresse (ancien format)	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance	X Lambert II étendu (m)	Y Lambert II étendu (m)
PAL4401103	JOALLAND Henri, DLI, ATELIER DE FABRICATION DE MATERIEL SCOLAIRE, UTILISATION DE PEINTURE £	RUE DU CHATEAU	MISSILLAC (44098)	Activité terminée	Inventorié	261170	2285468
PAL4402111	GICQUIAUD René, SABLAGE, METALLISATION, APPLICATION DE PEINTURE £	ZA LA GALINA	MISSILLAC (44098)	En activité	Inventorié	261344	2283999
PAL4402124	DEJASSE ET TECHNOMECA/ AVANT SOBREMAT (SA), APPLICATION DE VERNIS £	ZA LA POMMERAIE	MISSILLAC (44098)	En activité	Inventorié	261548	2283786
PAL4401100	TORZEC Daniel- DEPANNAGE AUTO-CASSE (SARL), DEPOT D' AUTOMOBILES	ZA LA POMMERAIE	MISSILLAC (44098)	En activité	Inventorié	261603	2283832
PAL4400192	MISSILLAC (COMMUNE DE), DECHETTERIE	ZA/ LE GALINA	MISSILLAC (44098)	En activité	Inventorié	261655	2284155
PAL4401241	AVIA, STATION SERVICE/ AVANT SOURISSEAU Gabriel, DLI, GARAGE/ AVANT FREOUR, DLI	105 ROUTE DE VANNES	PONTCHATEAU (44129)	En activité	Inventorié	265086	2280719
PAL4401239	BROCHET, DLI/ SARLAT Michel, DLI	11 ROUTE DE NANTES	PONTCHATEAU (44129)	Activité terminée	Inventorié	266465	2280196
PAL4401231	CADUC, transport, AVANT FRANCAISE DES PETROLES BP (STE)/ HERVE Bernard, DGCL, DLI £	12, PLACE DU MARCHE/ 23, RUE ST GILDAS/ RN 773	PONTCHATEAU (44129)	En activité	Inventorié	266254	2280021
PAL4401244	BURBAN, DGCL	13 RUE SAMBRON	PONTCHATEAU (44129)	Activité terminée	Inventorié	266191	2280166
PAL4401236	POULARD André, DLI, GARAGE	25, ROUTE DE VANNES	PONTCHATEAU (44129)	En activité	Inventorié	265936	2280124
PAL4401247	SAMBRON (ETS), DGCL	25, RUE ST GILDAS	PONTCHATEAU (44129)	Activité terminée	Inventorié	266062	2280213
PAL4401242	TOTAL (SA), STATION SERVICE	31, ROUTE DE NANTES/ RELAIS DU BRIVET	PONTCHATEAU (44129)	En activité	Inventorié	266537	2280078
PAL4401235	PORCHE Pierre, STATION SERVICE	43 RUE DE NANTES	PONTCHATEAU (44129)	Activité terminée	Inventorié	266670	2279745
PAL4401233	LEBERT Georges, STATION SERVICE, GARAGE	4, RUE DE LA GARE/ ROUTE DE NANTES	PONTCHATEAU (44129)	Activité terminée	Inventorié		
PAL4401240	SARZEAUD, DLI	5, RUE SAINTE CATHERINE	PONTCHATEAU (44129)	Activité terminée	Inventorié	266309	2280124

Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Adresse (ancien format)	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance	X Lambert II étendu (m)	Y Lambert II étendu (m)
PAL4401998	VINCENT Claude, CONSTRUCTIONS METALLIQUES, ATELIER DE SERRURERIE, FERRONNERIE	9, ROUTE DE VANNES, ZI	PONTCHATEAU (44129)	Activité terminée	Inventorié	266025	2280059
PAL4402001	GERVAIS Bernard, ATELIER D'IMPRESSIONS SUR TISSUS	CV 1	PONTCHATEAU (44129)	Activité terminée	Inventorié		
PAL4402000	LESAGE André, APPLICATION DE PEINTURE, TRAVAIL MECANIQUE DES METAUX/ LAMARE Philippe, DEPOT D'AUTOMOBILES/ CAR CASSE ADRIEN, DEPOT D'AUTOMOBILES	L' ABBAYE/SUR L' ANNUAIRE: ZI LANDAS, RUE JEAN GUTENBERG	PONTCHATEAU (44129)	En activité	Inventorié		
PAL4400130	CAVIDAIS DISTRIBUTION (SA), STATION SERVICE	LA CADIVAIS, ROUTE DE NANTES	PONTCHATEAU (44129)	En activité	Inventorié	266843	2279669
PAL4401234	LEFEVRE Maurice, DGCL	LA CLOSE	PONTCHATEAU (44129)	Activité terminée	Inventorié		
PAL4401229	CHAPLAIS, DLI	LE POIRIER ROUGE	PONTCHATEAU (44129)	Activité terminée	Inventorié	265896	2280687
PAL4401227	BILLY, DLI	LES RENAUDIERS	PONTCHATEAU (44129)	Ne sait pas	Inventorié		
PAL4400131	EON Guy, STATION ELF/ PETROLIERE DES COMBUSTIBLES DE L' ATLANTIQUE (STE), STATION SERVICE/ BRONGNIART, STATION SERVICE/ PRAUD Roger, DGCL, DLI	RELAIS DE BEAULIEU	PONTCHATEAU (44129)	En activité	Inventorié	263547	2281800
PAL4400696	PONTCHATEAU (COMMUNE DE), DECHARGE BRUTE	ROUTE DE BESNE	PONTCHATEAU (44129)	En activité	Inventorié	266872	2279137
PAL4401248	MENOURY Jean, STATION SERVICE	ROUTE DE SAINT-ROCH	PONTCHATEAU (44129)	Activité terminée	Inventorié		
PAL4402083	ROBE Louis, ATELIER DE CARROSSERIE-PEINTURE AUTOMOBILE £	ROUTE DE VANNES, VERSAILLES, AU BORD DE LA RN 165	PONTCHATEAU (44129)	En activité	Inventorié	265293	2280668
PAL4401238	SAMBRON (SA), DLI	RUE DU CHENE VERT	PONTCHATEAU (44129)	En activité	Inventorié	268030	2279177
PAL4401921	MERCIER René, ATELIER DE PEINTURE AUTOMOBILE	RUE DU CLOS DU BOIS	PONTCHATEAU (44129)	Activité terminée	Inventorié		
PAL4402138	PONTCHATEAU (COMMUNE DE), DECHARGE BRUTE	SAINT GUILLAUME	PONTCHATEAU (44129)	Activité terminée	Inventorié	263843	2278579
PAL4401806	CAR CASSE ADRIEN, DEPOT D' AUTOMOBILES, AVANT LAMARE Philippe, dépôt d'automobiles	ZI DU LANDAIS, ROUTE DE NANTES	PONTCHATEAU (44129)	En activité	Inventorié	267760	2279076

Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Adresse (ancien format)	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance	X Lambert II étendu (m)	Y Lambert II étendu (m)
PAL4400193	SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION ET LE FONCTIONNEMENT D'UNE DECHETTERIE	ZI LAVOISIER	PONTCHATEAU (44129)	En activité	Inventorié	267602	2279167
PAL4401822	MOLNLYCKE (SCA), TRAVAIL DE SUBSTANCES VEGETALES/ AVANT PEAUDOUCE, TRAVAIL DE SUBSTANCES VEGETALES, TRAVAIL DU PLASTIQUE	ZI LE CHENE VERT	PONTCHATEAU (44129)	En activité	Inventorié	267427	2279009
PAL4400133	TRANSPORTS DESBOIS, STATION SERVICE	ZI, LE CHENE VERT/ ROUTE DE NANTES	PONTCHATEAU (44129)	En activité	Inventorié	268021	2278988
PAL4400132	POUYET R.P.N. (STE), DLI, TRAVAIL DES METAUX, ATELIER DE CHARGE D'ACCUMULATEURS	ZI, RUE GUTENBERG	PONTCHATEAU (44129)	En activité	Inventorié	267844	2279007
PAL4401249	PRESTAT, DLI		PONTCHATEAU (44129)	Activité terminée	Inventorié		
PAL4400118	BIGUET G. Mr./ JOUALLAND GARAGE, STATION SERVICE	25, ROUTE DE PONTCHATEAU	SAINT-GILDAS-DES-BOIS (44161)	En activité	Inventorié	270396	2287898
PAL4400420	BILY Bernard, STATION SERVICE, CAFE	CAFE 02 TONNEAUX	SAINT-GILDAS-DES-BOIS (44161)	Ne sait pas	Inventorié		
PAL4401382	MAHE Bernard, DEPOT D' AUTOMOBILES	CD 15, 15 RUE DE LA GARE	SAINT-GILDAS-DES-BOIS (44161)	Activité terminée	Inventorié		
PAL4401597	SAINT-GILDAS-DES-BOIS (COMMUNE DE), DECHETTERIE	LA CROIX DANIEL, LA GARE	SAINT-GILDAS-DES-BOIS (44161)	En activité	Inventorié	270088	2289111
PAL4401379	CANA, LA, DLI, USINE DE FABRICATION D'ALIMENTS DU BETAIL	LA CROIX GABRIEL	SAINT-GILDAS-DES-BOIS (44161)	En activité	Inventorié	269987	2289202
PAL4401381	LEROUX Jean- Yves, STATION SERVICE FINA, GARAGE PEUGEOT	RN 773/ 25, RUE DU PONT	SAINT-GILDAS-DES-BOIS (44161)	En activité	Inventorié	270651	2288458
PAL4401383	POULARD Albert, Patrice, STATION SERVICE	ROUTE DE GUENROUET	SAINT-GILDAS-DES-BOIS (44161)	En activité	Inventorié	271625	2289218

Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Adresse (ancien format)	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance	X Lambert II étendu (m)	Y Lambert II étendu (m)
PAL4402077	TERRIEN Jean, DLI £	ROUTE DE LA CHENAIE	SAINT-GILDAS-DES-BOIS (44161)	Activité terminée	Inventorié	270125	2288535
PAL4401384	GARAGE LEROUX / AVANT BOUSSIN Guy, DLI	RUE DU PONT, ROUTE DE PONTCHATEAU	SAINT-GILDAS-DES-BOIS (44161)	En activité	Inventorié		
PAL4400120	ANDRE RENAULT (SA), TRAVAIL DU PLASTIQUE	ZI BEAUSOLEIL, ROUTE DE MISSILLAC	SAINT-GILDAS-DES-BOIS (44161)	En activité	Inventorié	268439	2288491
PAL4400119	GARAGE MONNIER E. Mr.-SCI LA CROIX DANIEL, STATION SERVICE, GARAGE	ZI LA CROIX DANIEL	SAINT-GILDAS-DES-BOIS (44161)	En activité	Inventorié	270138	2289105
PAL4401380	EVAIN Maurice, DLI, GARAGE		SAINT-GILDAS-DES-BOIS (44161)	Activité terminée	Inventorié	270232	2288589
PAL4401537	BALU Amédée/ BALU Yves, Yves, STATION SERVICE, GARAGE	33, PLACE COMMERCE	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET (44152)	En activité	Inventorié	272977	2282449
PAL4402172	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET (COMMUNE DE), DECHARGE BRUTE	LA MARE	SAINT-ANNE-SUR-BRIVET (44152)	En activité	Inventorié		
PAL4401554	SAINT-REINE-DE-BRETAGNE (COMMUNE DE), DEPOT SAUVAGE	4 VIEUX TRAVERS, CARRIERE/ AU BORD DE LA D33	SAINT-REINE-DE-BRETAGNE (44189)	Activité terminée	Inventorié		
PAL4401553	GUIHENEUF-DELAHAYE/ LAVISSE Dominique, STATION SERVICE £	5, RUE VICTOR HUGO, AU BORD DU CD 33, EN DIRECTION D' HERBIGNAC	SAINT-REINE-DE-BRETAGNE (44189)	En activité	Inventorié	258564	2281045
PAL4402174	SAINT-REINE-DE-BRETAGNE (COMMUNE DE), DECHARGE BRUTE	MARONGLE	SAINT-REINE-DE-BRETAGNE (44189)	En activité	Inventorié	258465	2280362
PAL4401690	COLLIOT A., DLI, CHARPENTE-SCIERIE	LA NORMANDAIS	SEVERAC (44196)	En activité	Inventorié	269641	2293396

Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Adresse (ancien format)	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance	X Lambert II étendu (m)	Y Lambert II étendu (m)
PAL4401686	BURBAN Paul, DLI £	LA NORMANDAIS, ROUTE DE REDON	SEVERAC (44196)	En activité	Inventorié	269734	2293871
PAL4401689	SEVERAC (COMMUNE DE), DECHARGE D' O.M.	LES BUTTES	SEVERAC (44196)	Activité terminée	Inventorié	270178	2290532
PAL4401687	AUTO SERVICE (STE)- EXPLOITATION GARAGE CHAUVEL Henri (STE), STATION SERVICE	RD 126, TRAVERSE DE SEVERAC	SEVERAC (44196)	En activité	Inventorié	267997	2292606
PAL4401688	COLIN-POULARD (SARL), DEPOT D' AUTOMOBILES	ROUTE DE LA GARE	SEVERAC (44196)	En activité	Inventorié	268273	2292599